

**ANNEXE  
COMPTES  
CONSOLIDÉS  
AU 31/12/2019**

**BOUYGUES**

Donnons vie au progrès

## SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE .....	4
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE .....	8
NOTE 3	ACTIF NON COURANT .....	29
NOTE 4	ACTIF COURANT .....	42
NOTE 5	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS .....	46
NOTE 6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	49
NOTE 7	ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ.....	51
NOTE 8	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES .....	53
NOTE 9	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET .....	56
NOTE 10	OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES.....	57
NOTE 11	PASSIF COURANT.....	58
NOTE 12	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	59
NOTE 13	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL .....	61
NOTE 14	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	62
NOTE 15	IMPÔT .....	63
NOTE 16	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION .....	64
NOTE 17	INFORMATION SECTORIELLE .....	65

<b>NOTE 18</b>	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>70</b>
<b>NOTE 19</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>72</b>
<b>NOTE 20</b>	<b>ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION AU CAPITAL .....</b>	<b>75</b>
<b>NOTE 21</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>78</b>
<b>NOTE 22</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ET VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ .....</b>	<b>80</b>
<b>NOTE 23</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>82</b>
<b>NOTE 24</b>	<b>IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX" .....</b>	<b>83</b>
<b>NOTE 25</b>	<b>LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2019 .....</b>	<b>88</b>

## NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 1.1 Périmètre au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, Bouygues SA consolide 1 230 entités contre 1 229 à fin 2018.

au 31 décembre	2019	2018
Sociétés contrôlées	811	846
Activités conjointes	194	178
Coentreprises et entités associées	225	205
	<b>1 230</b>	<b>1 229</b>

### 1.2 Faits significatifs

#### 1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2019

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2019 sont présentées ci-après :

- Le 18 janvier 2019, Bouygues Telecom a finalisé l'acquisition de 43,6 % du capital de Keyyo au prix de 34 euros par action, soit un investissement de 29 millions d'euros. À l'issue de deux offres publiques d'achat volontaires au même prix unitaire sur l'ensemble du capital restant, Bouygues Telecom détient désormais 100 % du capital (y compris autocontrôle) pour un investissement financier de 61 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire avait été comptabilisé pour 51 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 61 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 36 millions d'euros au 31 décembre 2019.
- Le 6 février 2019, la Commission européenne a rejeté le rapprochement entre Alstom et Siemens, qui ont décidé de ne pas contester cette décision. Le projet de fusion est ainsi abandonné.
- Le 12 février 2019, Bouygues Construction a introduit une procédure d'arbitrage contre Alpiq qui fait suite aux divergences de vue sur le montant d'ajustement final du prix d'achat payé établi dans le cadre de la vente des activités de services et d'ingénierie conclue en 2018. À ce titre, Bouygues Construction réclame un montant de 205,1 millions de francs suisses, soit 189 millions d'euros, tandis qu'Alpiq réclame un paiement de 12,9 millions de francs suisses, soit 12 millions d'euros. Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de ces réclamations.
- Le 14 février 2019, Colas a annoncé avoir signé un accord pour la cession de Smac à une filiale d'OpenGate Capital. L'opération effective a eu lieu le 20 mai 2019, après levée de l'ensemble des conditions suspensives et notamment obtention de l'accord des autorités de concurrence. Cette cession réduit le chiffre d'affaires d'environ 600 millions d'euros en base annuelle et n'a pas d'impact significatif sur le résultat opérationnel de l'exercice 2019.
- Le 21 février 2019, Bouygues Telecom et Dzeta Partners ont annoncé avoir signé un accord relatif à l'acquisition par Bouygues Telecom de 100% du capital et des droits de vote de Nerim. La réalisation de cette opération est intervenue le 13 mars 2019, au prix de 55 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 45 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 54 millions d'euros. À l'issue d'une première allocation, le *goodwill* provisoire s'élève à 39 millions d'euros au 31 décembre 2019.
- Le 28 février 2019, Newen a annoncé l'acquisition de 60% du capital de De Mensen, au prix de 19 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 14 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 29 millions d'euros, y compris l'acquisition des 40% du capital restant, qui s'effectuera en plusieurs étapes entre 2022 et 2028. À l'issue d'une première allocation, le *goodwill* provisoire s'élève à 14 millions d'euros au 31 décembre 2019.

- Le 10 juillet 2019, l'assemblée générale d'Alstom a décidé le versement d'un dividende de 5,50 euros par action qui s'est traduit par l'encaissement de 341 millions d'euros par Bouygues le 17 juillet 2019.
- Le 12 septembre 2019, Bouygues SA a annoncé le succès de la cession de 13 % du capital social d'Alstom, au prix de 37 euros par action (soit un montant total avant frais de 1 079 millions d'euros) dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de 172 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2019 en "Quote-part de résultat net des coentreprises et entités associées". Au 31 décembre 2019, la participation résiduelle de 14,7 % du capital social d'Alstom reste comptabilisée en titres mis en équivalence, l'influence notable étant caractérisée par la présence de deux administrateurs, Bouygues SA et Olivier Bouygues, au conseil d'administration d'Alstom. Bouygues s'est engagé envers les banques en charge du placement à conserver ses actions pendant une période de 180 jours, sous réserve des exceptions d'usage.
- Le 4 octobre 2019, Newen a finalisé l'acquisition de 51% du capital de Reel One, au prix de 32 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, l'impact sur l'endettement net était de 78 millions d'euros, y compris l'acquisition des 49% du capital restant, qui s'effectuera en plusieurs étapes entre 2022 et 2026. À l'issue d'une première allocation, le *goodwill* provisoire s'élève à 14 millions d'euros à la date d'acquisition.

### 1.2.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2018

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2018 sont présentées ci-après :

- Le 12 janvier 2018, le gouvernement et le régulateur, d'une part, les quatre opérateurs mobiles, d'autre part, ont signé un accord (dit *New Deal Mobile*) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, et 2100 MHz pour une durée de dix ans. Étant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0680 du 3 juillet 2018, modifié les autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer les nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté le renouvellement des fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz pour une durée de dix ans. Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1800 MHz jusqu'au 8 décembre 2034 et les fréquences 2100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences sont désormais neutre technologiquement, et peuvent donc être utilisées indépendamment pour la 2G/3G/4G. Concomitamment, le gouvernement a publié le 28 septembre 2018 le nouveau décret Redevances auquel sont dorénavant assujetties les fréquences et qui acte une stabilisation du niveau des redevances. En conséquence, Bouygues Telecom a annulé la charge à payer enregistrée de 2014 à 2017 sur la part fixe des redevances fréquences 1 800 Mhz pour couvrir un risque de hausse de leur niveau. Cette charge à payer a été reprise en résultat consolidé au troisième trimestre 2018 pour 110 millions d'euros et comptabilisée en "Autres produits opérationnels".
- Le 17 janvier 2018, un accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du groupe Axel Springer (78,07 % du capital) dans le groupe Aufeminin a été signé. Le groupe Aufeminin a réalisé au titre de son exercice clos le 31 décembre 2017 un chiffre d'affaires de 113 millions d'euros et un résultat opérationnel de 12 millions d'euros. La réalisation de cette opération est intervenue le 27 avril 2018 pour un prix de 39,47 euros par action, soit 294 millions d'euros. TF1 a déposé le 22 mai 2018 une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix sur le solde du capital qui s'est terminée le 4 juillet 2018, puis une offre publique de retrait le 3 octobre 2018. À la suite de son approbation le 16 octobre 2018, cette offre de retrait a été lancée le 19 octobre 2018 et s'est terminée le 1<sup>er</sup> novembre 2018, conférant ainsi au groupe TF1 100 % des actions et des droits de vote du groupe Aufeminin. À la date de prise de contrôle, l'endettement net a augmenté de 332 millions d'euros et le *goodwill* provisoire après allocation du prix s'élevait à 204 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif.

- Le 28 février 2018, Colas a réalisé l'acquisition de 100 % des titres du groupe Miller McAsphalt, conformément au protocole d'accord signé le 30 août 2017. Particulièrement présent en Ontario, le groupe Miller McAsphalt est un acteur majeur des travaux routiers et de la distribution de bitume au Canada. Il réalise un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices d'environ 1,3 milliard de dollars canadiens et emploie 3 300 salariés. Le prix d'acquisition des titres payé à la date de réalisation de l'opération s'élève à 953 millions de dollars canadiens, soit 611 millions d'euros. L'acquisition a été financée à hauteur de 410 millions d'euros par emprunt. À la date de prise de contrôle, l'endettement net a augmenté de 555 millions d'euros et le *goodwill* provisoire après allocation du prix s'élevait à 90 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif.
- Le 26 mars 2018, Bouygues Construction et Colas ont annoncé l'acquisition de 100 % des titres d'Alpiq Engineering Services, spécialisée dans les activités de services multi-techniques pour le bâtiment et pour les infrastructures d'énergie, industrielles et de transport. Elle compte près de 7 650 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard de francs suisses en 2017, essentiellement en Suisse (57 %), en Allemagne (24 %) et en Italie (12 %). Après obtention le 11 juillet 2018 de l'aval des autorités de concurrence européenne et suisse, la réalisation de cette opération est intervenue le 31 juillet 2018, sur la base d'une valeur d'entreprise de 850 millions de francs suisses (700 millions de francs suisses pour Bouygues Construction et 150 millions de francs suisses pour Colas Rail). À la date de prise de contrôle, l'endettement net a augmenté de 619 millions d'euros et le *goodwill* provisoire après allocation du prix s'élevait à 563 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 640 millions d'euros au 31 décembre 2019.
- Dans le cadre de l'accord du 31 janvier 2017 signé entre Bouygues Telecom et Cellnex (groupe espagnol), la cession des 1 800 sites télécoms existants s'est poursuivie au cours de l'année 2018. Au 31 décembre 2017, 715 sites étaient présentés au bilan en "Actifs ou activités détenus en vue de la vente" pour 38 millions d'euros. Au cours de l'année 2018, 964 sites ont été cédés, dont ceux visés par l'accord pré-cité, pour 273 millions d'euros et il n'y a plus d'actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2018. Une plus-value de 196 millions d'euros a été comptabilisée en résultat consolidé en "Autres produits opérationnels". La vente des 1 200 nouveaux sites s'effectue sur cinq ans au rythme de leur construction.
- Le 5 avril 2018, le groupe TF1 et les actionnaires minoritaires de Newen Studios, filiale à 70 % de TF1, ont signé un accord en vue de l'acquisition par TF1 de 30 % du capital et des droits de vote de la société lui conférant au total 100 % de Newen Studios. Cette opération est intervenue le 5 juillet 2018, suite à l'approbation de l'Autorité de la concurrence obtenue le 3 juillet 2018. Cette acquisition complémentaire d'un montant de 96 millions d'euros figurait déjà en dette financière au 31 décembre 2017.
- Le 28 mai 2018, Bouygues Construction a annoncé l'acquisition de 100 % des titres de la société AW Edwards, acteur majeur de la construction en Australie, spécialisée dans le secteur du bâtiment. Par cette acquisition qui a été finalisée le 5 juillet 2018, le Groupe poursuit sa stratégie de développement en Australie et se renforce sur le marché de la construction. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 277 millions de dollars australiens en 2017 et emploie 250 personnes. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 43 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net n'est pas significatif. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, ce *goodwill* provisoire est devenu définitif.
- Le 17 juillet 2018, les actionnaires d'Alstom ont approuvé les résolutions relatives au projet de rapprochement d'Alstom avec les activités de Siemens Mobility. L'opération reste soumise à l'autorisation de la concurrence et sa finalisation est attendue au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les actionnaires d'Alstom ont également approuvé le renouvellement des mandats d'Olivier Bouygues et de Bouygues SA (dont le représentant est Philippe Marien). Par ailleurs le 17 juillet 2018, l'engagement pris par Bouygues – décrit dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 – de conserver ses titres Alstom a pris fin. Le 6 février 2019, la Commission européenne a rejeté le rapprochement entre Alstom et Siemens, qui ont décidé de ne pas contester cette décision. Le projet de fusion est ainsi abandonné.

- Le 25 octobre 2018, Bouygues Telecom a annoncé être entrée en négociations exclusives en vue du rachat de 43,6 % du capital de l'opérateur dédié au marché des entreprises Keyyo. Keyyo avait réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros avec un EBITDA de 4 millions d'euros.
- Le 19 novembre 2018, une promesse d'achat des titres de Smac, activité étanchéité de Colas représentant environ 600 millions de chiffre d'affaires, a été signée. La durée maximale de cette promesse est de sept mois. Au 31 décembre 2018, les actifs et passifs de Smac sont présentés au bilan en "Actifs ou activités détenus en vue de la vente" et en "Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente".
- Le 12 décembre 2018, Axione, filiale de Bouygues Construction et son partenaire financier Mirova ont signé à la suite d'un appel d'offres lancé par Bouygues Telecom un nouveau contrat de déploiement et d'exploitation de la fibre optique (FTTH) en zone très dense. Dans le cadre de cet accord Axione et Mirova ont créé CityFast, un opérateur de services d'accès à qui Bouygues Telecom a cédé ses infrastructures existantes en fibre optique en zone très dense pour 46 millions d'euros. Cette opération a généré une plus-value de 34 millions d'euros comptabilisée en "Autres produits opérationnels".
- Le 31 décembre 2018, Bouygues Construction a cédé 49% de la société Axione. Le pacte d'actionnaires prévoit un contrôle conjoint d'Axione qui est désormais comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le résultat de cession (hors frais et impôts) s'élève à 106 millions, dont 52 millions relatifs à la plus-value de cession de 49% des titres et 54 millions relatifs à la revalorisation des 51% des titres conservés.

### 1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2019

- Le 20 janvier 2020, Bouygues Construction a étendu sa procédure d'arbitrage à l'encontre d'Alpiq (note 1.2 de l'annexe) en augmentant le montant initialement réclamé. Celui-ci est passé de 205 millions de francs suisses à 319 millions de francs suisses (297 millions d'euros) plus les intérêts. Une décision du tribunal arbitrant n'est pas attendue avant l'année 2022.
- Le 30 janvier 2020, Bouygues Construction a été victime d'une attaque informatique de type *ransomware* causée par un logiciel malveillant. Dans un premier temps, et par mesure de précaution, Bouygues Construction a arrêté son système d'information pour éviter toute propagation et des mesures spécifiques ont été prises pour assurer la continuité des activités, tant en France qu'à l'international. Très rapidement, des premières remises en service d'équipements et d'applications ont été réalisées. Au fur et à mesure de leur rétablissement, la sécurité de l'intégralité du système d'information est renforcée avec l'aide d'experts internes au Groupe et externes. L'activité commerciale et l'activité opérationnelle des chantiers sont très faiblement impactées. Les polices d'assurance ad hoc sont activées et une plainte a été déposée auprès des autorités compétentes.
- Le 17 février 2020, Alstom a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Bombardier Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'acquisition de Bombardier Transport. Le prix pour l'acquisition de 100% des actions de Bombardier Transport sera payé pour partie en numéraire et pour partie en actions nouvellement émises par Alstom. La réalisation de l'opération est attendue pour le 1er semestre 2021. Bouygues a apporté son soutien à l'opération et s'est engagé à voter en faveur de l'ensemble des résolutions relatives à la transaction lors de l'assemblée générale extraordinaire qui devrait se tenir d'ici au 31 octobre 2020. Bouygues s'est également engagé à rester actionnaire jusqu'à cette assemblée ou au plus tard jusqu'au 31 octobre 2020. À l'issue de l'opération, Bouygues serait détenteur d'environ 10% du capital.

## NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

### 2.1 Les activités du groupe Bouygues

Le groupe Bouygues est un groupe de services diversifié et ses métiers s'organisent autour des trois pôles d'activités :

- Construction :
  - Construction et services (Bouygues Construction) ;
  - Promotion immobilière (Bouygues Immobilier) ;
  - Infrastructures de transport (Colas).
- Médias :
  - Le groupe TF1 ("TF1") ;
- Télécoms :
  - Téléphonie fixe/mobile, services de télévision et internet (Bouygues Telecom).

Le groupe Bouygues détient également au 31 décembre 2019 une participation de 14,67 % dans Alstom (Transport).

### 2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 février 2020 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 23 avril 2020.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont établis en millions d'euros et en conformité avec les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2018 qui ont été retraités (note 24 de l'annexe) pour tenir compte de l'adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23.

Au 31 décembre 2019, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2018 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Principales normes IFRS et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2019
  - IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location" appelée à remplacer IAS 17, ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective avec présentation d'une année comparative pour sa première application.

Les impacts de l'application d'IFRS 16 sur les états financiers au 31 décembre 2018 sont présentés en note 24 de l'annexe.
  - IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le Groupe n'a pas choisi de l'appliquer par anticipation.

Les impacts de l'application de cette interprétation sur les états financiers au 31 décembre 2018 ne sont pas matériels et sont présentés en note 24 de l'annexe.

- Jugements et recours à des estimations

Lors de la préparation des comptes consolidés, conformément aux normes et interprétations, le Groupe procède à des estimations et des hypothèses. Elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, de l'évaluation des actifs et des passifs identifiables dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix lors de l'acquisition, des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, de la recouvrabilité des impôts différés actifs en particulier en cas d'historique de pertes fiscales sur plusieurs exercices, des provisions (litiges et contentieux, etc.), des accords pour déterminer s'ils contiennent des contrats de location, des contrats de location (durées d'exercice retenues et taux d'endettement marginaux, décrites respectivement en notes 2.7.2 et 2.11.2 de l'annexe), et des marges à fin d'affaires des opérations de construction et immobilières (note 2.13.2 de l'annexe).

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

- Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou classée comme détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie (UGT) et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés pour toutes les périodes présentées.

## 2.3 Méthodes de consolidation

### 2.3.1 Sociétés contrôlées

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées.

- Appréciation du contrôle sur TF1 :

Au 31 décembre 2019, Bouygues détient directement ou indirectement 43,73 % du capital et des droits de vote de TF1. Le groupe Bouygues détient le contrôle sur TF1 dans la mesure où tous les éléments ci-après sont réunis :

- Il détient le pouvoir de diriger les activités pertinentes. Le groupe Bouygues :
  - détient de façon continue et régulière une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1 et aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par le groupe Bouygues ;
  - détermine seul les décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.
- Il est exposé ou a droit à des rendements variables. Avec 43,73 % de détention, le groupe Bouygues est fortement exposé aux rendements variables de TF1 (dividendes).
- Il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. En effet, le groupe Bouygues :
  - détient cinq postes d'administrateurs au sein du conseil d'administration de TF1 sur les onze postes d'administrateurs,
  - joue un rôle prépondérant dans la nomination des principaux dirigeants de TF1, les deux membres du comité de sélection sont des représentants du groupe Bouygues.

### 2.3.2 Sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise ou une activité conjointe est issue d'un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Pour les activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, les actifs et passifs, charges et produits, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

### 2.3.3 Sociétés sous influence notable

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de la société.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

## 2.4 Regroupements d'entreprises

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises à la date d'acquisition, le *goodwill* correspond à la somme de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) et des participations ne donnant pas le contrôle, minorée du montant

net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris et, le cas échéant, de la réévaluation en juste valeur de la part antérieurement détenue. Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "*goodwill* complet") ;
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du "*goodwill* partiel").

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder douze mois.

Les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition sont constatés en résultat opérationnel courant, comme ceux portant sur les actifs corporels.

Les *goodwill* négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés, des coentreprises et des entités associées", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, à la date de prise de contrôle par étape, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat. En cas de perte de contrôle avec conservation d'une participation, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée, à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

## 2.5 Méthode de conversion des éléments en devises

### 2.5.1 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au

cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

## 2.5.2 États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

## 2.6 Méthode d'appréciation des impositions

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent :

- des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
  - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
  - des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. Ces derniers sont revus à chaque clôture ;
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des comptes, selon les pays. Ainsi, au 31 décembre 2019, les différences temporelles et les reports fiscaux déficitaires des entités françaises ont été comptabilisés aux taux adoptés ou quasi adoptés selon les échéanciers de retournement suivants :

- 32,02 % pour 2020 ;
- 28,41 % pour 2021 ;
- 25,83 % pour 2022 et au-delà.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation et sont présentés en actif ou passif non courant.

## 2.7 Actif non courant

### 2.7.1 Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient d'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

### 2.7.1.1 Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	Construction	Médias	Télécoms
• Terrains de gisements (carrières)	a		
• Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	
• Constructions industrielles	10 à 20 ans		30 ans
• Installations techniques, matériels et outillages <sup>b</sup>	3 à 15 ans	3 à 7 ans	10 à 30 ans
• Autres immobilisations corporelles (matériels de transport et de bureau) <sup>b</sup>	3 à 10 ans	2 à 10 ans	3 à 10 ans

(a) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée totale d'amortissement ne puisse excéder quarante ans (Colas).

(b) selon le type de matériels

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée. Ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation", sauf lorsqu'ils répondent aux critères de classification en "Autres produits et charges opérationnels" (note 2.13.2 de l'annexe).

Les durées d'amortissement sont revues annuellement et peuvent être modifiées si les attentes d'utilisation diffèrent des estimations précédentes.

### 2.7.1.2 Subventions reçues

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

## 2.7.2 Droits d'utilisation des actifs loués

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat.

Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif). Il est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative (note 2.11.2 de l'annexe) ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleurs ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice révélant une possible perte.

La durée du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les droits d'utilisation chez Bouygues sont principalement relatifs à des contrats de baux immobiliers en France au sein des différents métiers, dont les durées sont généralement de neuf ans et à la location de sites radios et de fibres optiques chez Bouygues Telecom.

Le Groupe suivra l'évolution de la pratique de place relative à la décision définitive de l'IFRIC du 26 novembre 2019 et étudiera les impacts sur les durées retenues dans le cadre de l'application d'IFRS 16.

### 2.7.3 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité. Un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante) ;
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les immobilisations incorporelles comprennent les :

- frais de développement ;
  - Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).
  - Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
- concessions, brevets et droits assimilés.

Ils incluent notamment chez Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans <sup>a</sup>
Activité FAI-IRU (et <i>front-fees</i> ) (droits d'usage irrévocables)	Linéaire	25 ans
Logiciels, développements informatiques et bureautiques	Linéaire	3 à 8 ans
Autorisation d'utilisation de fréquences 2,6 GHz, 800 MHz et 700 MHz	Linéaire	20 ans <sup>b</sup>

(a) licence UMTS attribuée en 2002 : amortissement depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005

(b) Les licences acquises en 2011 – fréquence 2,6 GHz – et 2012 – fréquence 800 MHz – (respectivement pour 228 et 683 millions d'euros) ont été attribuées pour une durée de vingt ans et sont amorties à compter de leur mise en service le 1<sup>er</sup> octobre 2013, respectivement sur 18 et 18,3 ans. La mise en service des fréquences 700 MHz se fait en fonction des dates de transfert de la diffusion de la télévision numérique terrestre au secteur des télécommunications, des ouvertures commerciales et du taux de couverture de la population.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de vingt ans, comporte :

- une part fixe de 619 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS (novembre 2007).

#### 2.7.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment les droits audiovisuels chez TF1.

##### Droits audiovisuels

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 SA, TF1 Films Production, TF1 Vidéo et TF1 Production, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 Droits Audiovisuels et TF1 Entertainment, les droits audiovisuels produits par Newen Studios, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique.

Les modalités d'amortissement des différentes catégories de droits audiovisuels sont les suivantes :

- les parts de producteurs de fictions françaises acquises par les diffuseurs sont amorties de façon linéaire sur la durée prévisionnelle de leur exploitation en fonction de la baisse des avantages économiques futurs liés à ces parts ;
- les parts de producteurs de fictions françaises produites par TF1 sont amorties de façon dégressive en tenant compte de la baisse de la valeur économique de ces parts attendue ;
- les parts de coproductions cinématographiques et droits audiovisuels de distribution sont amortis de façon dégressive en fonction de la baisse de la valeur économique attendue ;
- les droits audiovisuels de négoce sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat ou sur la durée prévisionnelle d'exploitation ;
- les droits musicaux sont amortis sur une durée de deux ans et l'amortissement comptabilisé la première année correspond à 75 % de leur valeur brute, les 25 % restant étant amortis au cours de la deuxième année.

Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement le cas échéant, le calcul de la dépréciation des droits audiovisuels étant notamment fondé sur une analyse des avantages économiques futurs liés à ces droits au regard de leur valeur nette comptable.

#### 2.7.5 Suivi de la valeur des actifs immobilisés, des coentreprises et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les coentreprises et entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des *goodwill* est comparée à leur valeur recouvrable.

##### 2.7.5.1 Tests de dépréciation de TF1, Colas, Bouygues Telecom et Bouygues Construction

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT)

à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1 et Colas, métiers cotés en Bourse : à partir du cours de Bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte, le cas échéant, d'une prime de contrôle, ou par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-après et prenant en compte les spécificités de la participation.
- Pour Bouygues Telecom et Bouygues Construction : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de chacune des participations.
  - les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à trois ans élaboré par la direction du métier concerné et présenté aux conseils d'administration de l'entité et de Bouygues.
  - le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital, en utilisant pour les capitaux propres un panel de sociétés comparables et pour l'endettement donné deux hypothèses : une structure d'endettement 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2).
  - la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif après charges de loyer et d'un taux de croissance à l'infini.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé après prise en compte des droits d'utilisation et déduction faite des obligations locatives :

- Dans le cas où la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable sur les deux hypothèses, des sensibilités aux différents paramètres sur la base des deux hypothèses sont analysées.
- Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable sur au moins une des deux hypothèses, une estimation plus fine est effectuée, par exemple en ayant recours à un évaluateur indépendant, afin de déterminer la valeur recouvrable.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan consolidé s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité sur le *goodwill* existant et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

La prise en compte des effets de la norme IFRS 16 dans les tests de dépréciation décrite ci-dessus est une méthode transitoire acceptée.

#### 2.7.5.2 Test de dépréciation de la participation dans les coentreprises et entités associées

Le *goodwill* inclus dans la valeur comptable d'une coentreprise ou d'une entité associée n'étant pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation et peut faire l'objet d'une reprise.

Le test de dépréciation de la participation dans Alstom est réalisé par principe en retenant le cours de Bourse ou, si celui-ci est inférieur à la valeur comptable, la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) établis par le management de Bouygues, issus des prévisions d'un panel d'analystes financiers.

#### 2.7.6 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées soit dans les capitaux propres en "Éléments non recyclables en résultat net", soit au compte de

résultat en "Autres produits et charges financières", selon l'option retenue par le Groupe pour chacun de ces titres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Concernant les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif, et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Conformément à la norme IFRS 9, une dépréciation est constatée dès la comptabilisation initiale, reflétant le risque de défaut attendu dans les douze prochains mois. Cette dépréciation est enregistrée en compte de résultat (note 3.2.5 de l'annexe).

### **Contrats de concession et PPP (partenariat public-privé)**

Le Groupe détient des participations titulaires de contrats de concessions/PPP (partenariat public-privé) qui sont traités conformément à l'interprétation IFRIC 12. Ces contrats sont signés chez Bouygues Construction et Colas, et sont analysés au cas par cas.

Dans le cas de la méthode de la créance financière, la créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et elle est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par la norme IFRS 9.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

## **2.8 Actif courant**

### **2.8.1 Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (premier entré, premier sorti ou prix moyen pondéré selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

### **2.8.2 Programmes immobiliers**

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des voiries et réseaux divers, les honoraires et frais annexes.

L'ensemble des charges de publicité est traité en charges de période.

Les études préalables au lancement des opérations de promotion sont comptabilisées en stocks lorsqu'elles sont recouvrables. Si la probabilité de réalisation des opérations devient faible, notamment en cas de risque de désistement ou de recours sur permis de construire, ces frais sont dépréciés par le biais de provisions.

### **2.8.3 Programmes et droits de diffusion**

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stocks dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe).

Concernant les droits et les programmes pour lesquels les deux critères ci-avant ne sont pas réunis (œuvres non livrées, droits sportifs dont le droit de diffusion n'est ouvert que le jour de la réalisation de l'événement, etc.), TF1 considère qu'il ne contrôle pas l'actif car il ne dispose pas du droit et de la capacité de diffuser l'œuvre. Ces droits ne sont pas, en conséquence, inscrits au bilan.

En revanche, les acomptes éventuels versés au titre de l'acquisition de ces droits sont enregistrés en fournisseurs et comptes rattachés.

La rubrique "Stocks" intègre les programmes et droits de diffusion suivants :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés de TF1 pour ses antennes ;
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes de TF1.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) ;
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de cette diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont, sauf valorisation particulière dans les contrats d'acquisition, consommés de la manière suivante, selon le type de programme :

#### Règles par type de programme

	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 <sup>re</sup> diffusion	80 %	50 %	100 %
2 <sup>ème</sup> diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-avant comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines, des documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à cinquante-deux minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé, ou si sa valeur contractuelle d'entrée en stocks excède la valeur qui lui est attribuable en application des règles Groupe ci-avant. La probabilité de diffusion s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programmes validées par la direction des programmes de TF1. De plus, si ce droit fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre sa valeur d'entrée en stocks (ou, le cas échéant, le montant des acomptes versés) et le prix de vente obtenu ou estimé est provisionné dès que la cession est probable.

Les programmes non diffusés dont les droits ont expiré font l'objet d'une mise au rebut comptabilisée dans le résultat opérationnel courant ; les provisions éventuellement constituées sont reprises.

Les droits commandés dans le cadre de contrats fermes mais qui ne sont pas encore diffusables sont recensés dans la note 4.1 de l'annexe et sont valorisés à hauteur des montants contractuels ou du montant estimé des décaissements futurs (cas des *output deals*), sous déduction des acomptes versés.

## 2.8.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine, sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre des contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, les clients et comptes rattachés incluent les facturations ou situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage).

Chez Bouygues Telecom, lors de la vente d'un abonnement et d'un terminal subventionné (soit deux obligations de performance), la subvention est comptabilisée en créances clients et étalée sur la durée de vie moyenne du contrat (note 2.13.1 de l'annexe).

## 2.8.5 Actifs sur contrats clients

Les actifs sur contrats clients (note 4.4 de l'annexe) comprennent :

- Les coûts d'obtention des contrats clients, principalement chez Bouygues Telecom, qui représentent les coûts de commercialisation, engendrés pour l'acquisition d'un nouveau contrat, activables au regard de la norme IFRS 15. Ils correspondent aux coûts marginaux que l'entreprise n'aurait pas encourus si le contrat n'avait pas été signé. Il s'agit essentiellement de la part variable de la rémunération des distributeurs versée pour l'acquisition de nouveaux clients. L'étalement se fait sur la durée de vie moyenne du contrat client ;
- Les coûts d'exécution des contrats clients, principalement chez Bouygues Telecom, qui correspondent aux coûts de raccordement activables au regard de la norme IFRS 15 et étalés sur la durée de vie moyenne du contrat client ;
- les actifs représentant le chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement et dont la facturation est subordonnée à la fourniture d'autres biens et services et/ou à la réalisation de jalons ou d'étapes définies au contrat.

## 2.8.6 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

## 2.9 Instruments financiers

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

### 2.9.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

#### 2.9.1.1 Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes, dans la mesure où l'activité à l'international (Bouygues Construction et Colas principalement) ne donne pas lieu à exportation. Selon possibilités, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. L'exposition au risque de change se résume à la marge sur les marchés et aux études éventuelles réalisées en France. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et, plus généralement, aux risques pays.

### 2.9.1.2 Exposition au risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

### 2.9.1.3 Exposition au risque sur matières premières

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque sur matières premières. La principale exposition relève de l'activité routière qui a une sensibilité aux variations du coût des matières premières principalement liées aux produits pétroliers, ainsi qu'à certains métaux dans les activités de Sécurité signalisation, Étanchéité et Ferroviaire. Des opérations de couverture peuvent être mises en place ponctuellement dans le cadre de contrats spécifiques.

## 2.9.2 Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achat de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux ; achats et ventes à terme de contrats, swaps et options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change, au risque de taux et au risque sur matières premières, font l'objet d'états de *reporting* spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

## 2.9.3 Règles de couverture

### 2.9.3.1 Risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire ; si le sous-jacent de la couverture disparaît (prestation non réalisée, commande annulée, etc.), l'opération de couverture est immédiatement dénouée.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées (les produits dérivés de change ne sont utilisés qu'aux seules fins de couverture).

### 2.9.3.2 Risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque métier, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de la dette par des swaps, des *future rate agreements* ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

### 2.9.3.3 Risque sur matières premières

Le principe est de couvrir au niveau de chaque métier, tout ou partie de l'exposition de contrats spécifiques aux variations du coût des matières premières (notamment dans le cadre de l'activité routière).

## 2.9.4 Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. Le Groupe procède alors, suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur dans laquelle la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat ;
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie dans laquelle la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Comme requis par la norme IFRS 9, il est tenu compte pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés du risque de crédit pour les instruments dérivés actifs et du risque de crédit propre pour les instruments dérivés passifs. Ces composantes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

## 2.10 Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés et celles auto-détenues par les filiales du Groupe augmentent le pourcentage d'intérêt du Groupe sur celles-ci.

### 2.10.1 Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau". En cas de cession d'une filiale consolidée ou d'une société mise en équivalence établissant ses comptes en devises, la réserve de conversion comptabilisée jusqu'à la date de cession est annulée par contrepartie du compte de résultat pour calculer un résultat de cession hors variation liée à l'évolution des devises.

### 2.10.2 Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net (note 2.15.2 de l'annexe) sur capitaux propres raisonnable ;
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement ayant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue l'un des outils de pilotage du Groupe, permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-avant, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales de ses cinq métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

## 2.11 Passif non courant

### 2.11.1 Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante de risque de contrepartie qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

### 2.11.2 Obligations locatives non courantes

Conformément à la norme IFRS 16, à la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur comptabilise une obligation locative au passif du bilan pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de l'obligation sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers considérés comme fixe en substance, c'est-à-dire ceux qui même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur pour les garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain ;
- les pénalités de résiliation ou de non-renouvellement du contrat.

Au cours de la durée du contrat, la valeur comptable de l'obligation locative est :

- augmentée des intérêts des obligations, qui sont comptabilisés en charges au compte de résultat et calculés selon le taux d'actualisation utilisé lors de l'évaluation initiale ; et
- diminuée du montant des paiements de loyer effectués.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé pour chaque bien en fonction du taux marginal d'endettement à la date de signature du contrat. Ce taux est obtenu par l'addition d'un taux de marché tenant compte de la localisation, de la devise et de la durée du contrat et d'un *spread* sectoriel tenant compte de la nature du contrat.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas retraiter les contrats de location dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à cinq mille euros et ceux dont la durée raisonnablement certaine est inférieure à douze mois. Ces contrats de location sont comptabilisés en résultat au rythme des paiements. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat séparément, en distinguant les composantes locatives des composantes non locatives (prestations de services).

L'option d'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles n'a pas été retenue par le Groupe.

La fraction à moins d'un an des obligations locatives est présentée en passif courant.

### 2.11.3 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises.

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée ;
- les provisions relatives aux risques fiscaux (à l'exception de ceux portant sur l'impôt sur les sociétés qui sont comptabilisés en dettes fiscales), amendes du Conseil de la concurrence ;
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que le repli définitif des chantiers, les risques et charges divers ;
- les provisions pour frais de remise en état des sites et coûts de démantèlement (carrières, etc.).

Les coûts encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement font l'objet d'une provision.

- les provisions pour avantages du personnel, qui comprennent :
  - les provisions pour médailles du travail ;
  - les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Le calcul de la provision est établi selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière. L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
  - du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties (démissions) par métier, tranches d'âge et catégories,
  - des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
  - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
  - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
  - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- les provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, chez Colas et Bouygues Construction notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada, Suisse). Ces régimes (fonds de pension) sont gérés par des fonds indépendants et ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé, il y a quelques années, que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe. À fin d'exercice, la juste valeur des actifs de couverture de ces régimes de pension n'a pas entraîné de dépréciation significative dans les comptes du Groupe.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles. Le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations. Le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le Groupe affecte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles au titre des indemnités de fin de carrière et des pensions à verser, alors que celle relative aux médailles du travail est enregistrée en résultat.

## 2.12 Passif courant

### 2.12.1 Provisions courantes

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation des métiers, comprennent pour l'essentiel :

- les provisions pour risques chantiers travaux, sociétés en participation (SEP), etc. ;
- les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats qui concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

### 2.12.2 Fournisseurs et autres crédateurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

### 2.12.3 Passifs sur contrats clients

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation pour le Groupe de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat (note 10.2 de l'annexe).

## 2.13 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1, le Groupe présente un compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué les recommandations de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013, n° 2012-01 et 2012-02 du 21 décembre 2012 pour la présentation du compte de résultat.

### 2.13.1 Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- un contrat client et ses différentes obligations de performance sont identifiés ;

- un prix de transaction est déterminé et affecté aux différentes obligations de performance ;
- les obligations de performance distinctes du contrat sont satisfaites ;
- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable ;
- le montant du chiffre d'affaires peut être mesuré de manière fiable ;
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La majorité des contrats du Groupe ne comprennent qu'une seule obligation de performance. Comme décrit ci-après, certains contrats chez Bouygues Telecom sont séparés en deux obligations de performance.

### **Activités de construction**

Le chiffre d'affaires relatif à des activités de construction correspond à l'estimation la plus récente du prix de vente total et prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client ou hautement probables.

Il est comptabilisé à la fin de chaque période selon la méthode dite à l'avancement, celui-ci étant calculé sur la base de la réalisation des travaux (*output method*) ou des coûts des travaux exécutés (*input method*).

Dès lors qu'une perte sur contrat est connue et estimable de manière fiable, elle fait l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en "Provisions courantes". La perte est reconnue en totalité quel que soit le degré d'avancement.

### **Activité immobilière**

Le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tout recours ;
- vente notariée ou contrat de promotion, signé(e) avec le client ;
- marché Travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisé, y compris les coûts liés aux terrains, rapporté aux coûts prévisionnels de l'opération, prenant en compte l'avancement de la notariation pour les ventes immobilières.

Des charges à payer pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "Dettes fournisseurs et comptes rattachés".

Les coûts de structure (y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité) sont traités en charge de période.

### **Bouygues Telecom**

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est principalement constitué de prestations de services sans ventes de terminaux, de ventes de terminaux nus et accessoires et de prestations de services avec ventes de terminaux subventionnés.

- Prestations de services sans ventes de terminaux :

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie "terme à échoir", soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires *prorata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation, sur la base de la meilleure estimation de la consommation de la prestation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

- Ventes de terminaux nus et accessoires :

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client. Depuis août 2013, les clients "Grand public" et "Pros" peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est constatée lors de la souscription.

- Prestations de services avec ventes de terminaux subventionnés :

Lorsque la vente d'un terminal est accompagnée de la souscription d'un forfait, la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la vente du terminal se traduit par la reconnaissance d'une créance client au bilan pour le montant de la subvention (différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la transaction retenu). Cet actif sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat.

### 2.13.2 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

La nature de ces éléments est décrite dans la note 13 de l'annexe.

### 2.13.3 Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charge de personnel sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes.

## 2.14 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7 amendée et les recommandations ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte) et n° 2016-01 du 2 décembre 2016. Il analyse la variation de la trésorerie du Groupe qui est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

## 2.15 Autres indicateurs financiers

### 2.15.1 EBITDA après Loyer

L'EBITDA après Loyer correspond au résultat opérationnel courant après Loyer (résultat opérationnel courant après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives) corrigé des dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et dépréciations ainsi que des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots antérieurement détenus ou des lots conservés.

Sur l'exercice 2018, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) non taxable dont bénéficiaient les sociétés françaises était comptabilisé en résultat opérationnel courant en minoration des charges de personnel. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le CICE a été remplacé par une réduction de charges de personnel, ce qui entraîne une hausse de la base fiscale taxable et donc de la charge d'impôt.

Les autres produits et autres charges d'exploitation du résultat opérationnel courant concernent essentiellement :

- les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales ;
- les résultats de cessions sur immobilisations ;
- le résultat net des opérations faites en commun qui correspond à la quote-part de résultat provenant de sociétés non consolidées (sociétés en participation, etc.), par exemple de celles qui exploitent des postes de fabrication d'enrobés ou de liants ;
- les redevances pour concessions de brevets ; ainsi que
- les produits de cessions de matières premières (bitume) réalisés par les filiales de Colas aux sociétés en participation (SEP) et aux groupements d'intérêt économique (GIE) d'enrobage et d'émulsions qui revendent ultérieurement aux filiales de Colas ces enrobés et émulsions (charge comptabilisée en achats consommés).

### 2.15.2 Endettement/Excédent financier net

L'endettement/excédent financier net résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ;
- dettes financières non courantes et courantes ;
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

L'endettement/excédent financier n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net.

### 2.15.3 Cash-flow libre après variation du besoin en fonds de roulement

Le cash-flow libre après variation du besoin en fonds de roulement est égal à la capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives.

Il est calculé après variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

### 2.15.4 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité présentée dans l'état des flux de trésorerie résulte de la variation :

- des stocks et encours ;
- des avances et acomptes versés ;
- des créances clients et comptes rattachés ;
- des actifs sur contrats clients ;
- des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;

- des passifs sur contrats clients ;
- des provisions courantes ;
- des autres éléments d'actif et de passif courants (hors impôts sur les sociétés, hors trésorerie nette et dettes financières courantes, hors instruments de couverture, hors obligations locatives courantes et hors créances et dettes sur immobilisations).

## NOTE 3 ACTIF NON COURANT

L'actif non courant détaillé par métier figure en note 17 de l'annexe.

### 3.1 Synthèse des investissements nets de l'exercice (exploitation et financier)

	2019	2018 retraité
Immobilisations corporelles	1 529	1 880
Immobilisations incorporelles	324	298
<b>Investissements bruts d'exploitation</b>	<b>1 853</b>	<b>2 178</b>
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	231 <sup>a</sup>	1 599 <sup>c</sup>
<b>Investissements bruts</b>	<b>2 084</b>	<b>3 777</b>
Cessions d'actifs non courants	(1 447) <sup>b</sup>	(783) <sup>d</sup>
<b>Investissements nets</b>	<b>637</b>	<b>2 994</b>

(a) dont 114 millions d'euros d'acquisitions réalisées chez Bouygues Telecom (principalement Keyyo 57 millions d'euros et Nerim 55 millions d'euros), 58 millions d'euros d'acquisitions réalisées chez Colas (principalement une partie des activités de Skanska en Pologne et la société chilienne Asfalcura) et 52 millions d'euros chez TF1 (principalement Reel One 30 millions d'euros et De Mensen 18 millions d'euros).

(b) Les désinvestissements de l'exercice 2019 concernent principalement la cession partielle (13%) d'Alstom pour 1 064 millions d'euros nets de frais et la cession de sites, de pylônes et d'infrastructures en fibre optique par Bouygues Telecom pour 92 millions d'euros.

(c) dont 807 millions d'euros d'acquisitions réalisées chez Colas (principalement Miller McAsphalt 611 millions d'euros et Alpiq Engineering Services 127 millions d'euros), 455 millions d'euros d'acquisitions réalisées chez Bouygues Construction (principalement Alpiq Engineering Services 316 millions d'euros et AW Edwards 120 millions d'euros) et 329 millions d'euros chez TF1 (principalement groupe Aufeminin 294 millions d'euros)

(d) Les désinvestissements de l'exercice 2018 intègrent notamment la cession de sites, de pylônes et d'infrastructures en fibre optique par Bouygues Telecom pour 344 millions d'euros.

## 3.2 Analyse des variations de l'actif non courant de l'exercice

### 3.2.1 Immobilisations corporelles

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
<b>Brut</b>					
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>2 396</b>	<b>12 899</b>	<b>3 209</b>	<b>425</b>	<b>18 929</b>
<b>Flux 2018</b>					
Écarts de conversion	6	20	2	(1)	27
Changements de périmètre	238	244	198	6	686
Investissements de l'exercice	61	1 094	366	359	1 880
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(29)	(1 250)	(423)	(276)	(1 978)
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>2 672</b>	<b>13 007</b>	<b>3 352</b>	<b>513</b>	<b>19 544</b>
<b>Flux 2019</b>					
Écarts de conversion	37	87	26	2	152
Changements de périmètre	23	22	13		58
Investissements de l'exercice	34	909	285	301	1 529
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(38)	(557)	(334)	(280)	(1 209)
<b>31/12/2019</b>	<b>2 728</b>	<b>13 468</b>	<b>3 342</b>	<b>536</b>	<b>20 074</b>
<b>Amortissements, dépréciations et pertes de valeur</b>					
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>(968)</b>	<b>(8 970)</b>	<b>(2 418)</b>		<b>(12 356)</b>
<b>Flux 2018</b>					
Écarts de conversion	(4)	(19)	(3)		(26)
Changements de périmètre	(19)	(127)	(115)		(261)
Dotations et reprises	(83)	(923)	(304)		(1 310)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	31	1 306	399		1 736
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>(1 043)</b>	<b>(8 733)</b>	<b>(2 441)</b>		<b>(12 217)</b>
<b>Flux 2019</b>					
Écarts de conversion	(11)	(63)	(18)		(92)
Changements de périmètre	(1)	1	(6)		(6)
Dotations et reprises	(94)	(944)	(293)		(1 331)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	37	726	311		1 074
<b>31/12/2019</b>	<b>(1 112)</b>	<b>(9 013)</b>	<b>(2 447)</b>		<b>(12 572)</b>
<b>Net</b>					
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>1 629</b>	<b>4 274</b>	<b>911</b>	<b>513</b>	<b>7 327</b>
<b>31/12/2019</b>	<b>1 616</b>	<b>4 455</b>	<b>895</b>	<b>536</b>	<b>7 502</b>

### Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

	Échéances			Total 2019	Total 2018 retraité
	À moins d'un an	Un à cinq ans	À plus de cinq ans		
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Commandes en cours de matériels chez Colas	17			17	20
Commandes en cours d'équipements de réseau chez Bouygues Telecom	98	297		395	520
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>297</b>		<b>412</b>	<b>540</b>

### 3.2.2 Droits d'utilisation des actifs loués

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Brut</b>				
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>1 160</b>	<b>1 194</b>	<b>145</b>	<b>2 499</b>
<b>Flux 2018</b>				
Écarts de conversion	4	(3)	(1)	
Changements de périmètre	45	82	17	144
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	67	34	51	152
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>1 276</b>	<b>1 304</b>	<b>209</b>	<b>2 789</b>
<b>Flux 2019</b>				
Écarts de conversion	8	6	6	20
Changements de périmètre	10	4		14
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	68	63	60	191
<b>31/12/2019</b>	<b>1 362</b>	<b>1 377</b>	<b>275</b>	<b>3 014</b>
<b>Amortissements, dépréciations et pertes de valeur</b>				
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>(535)</b>	<b>(455)</b>	<b>(69)</b>	<b>(1 059)</b>
<b>Flux 2018</b>				
Écarts de conversion	(2)	2		
Changements de périmètre	6	(30)		(24)
Dotations et reprises	(146)	(141)	(28)	(315)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	88	45	34	167
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>(589)</b>	<b>(579)</b>	<b>(63)</b>	<b>(1 231)</b>
<b>Flux 2019</b>				
Écarts de conversion	(3)	(3)	(2)	(8)
Changements de périmètre	1	(1)	1	1
Dotations et reprises	(160)	(133)	(45)	(338)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	94	81	21	196
<b>31/12/2019</b>	<b>(657)</b>	<b>(635)</b>	<b>(88)</b>	<b>(1 380)</b>
<b>Net</b>				
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>687</b>	<b>725</b>	<b>146</b>	<b>1 558</b>
<b>31/12/2019</b>	<b>705</b>	<b>742</b>	<b>187</b>	<b>1 634</b>

### 3.2.3 Immobilisations incorporelles

	Frais de développement <sup>a</sup>	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Brut</b>				
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>297</b>	<b>2 827</b>	<b>3 256</b>	<b>6 380</b>
<b>Flux 2018</b>				
Écarts de conversion		(1)	(2)	(3)
Changements de périmètre		83	4	87
Investissements de l'exercice	67	33	238	338
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(7)	202	(177)	18
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>357</b>	<b>3 144</b>	<b>3 319</b>	<b>6 820</b>
<b>Flux 2019</b>				
Écarts de conversion		3	9	12
Changements de périmètre	4	(4)	399	399
Investissements de l'exercice	66	29	229	324
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	6	166	(108)	64
<b>31/12/2019</b>	<b>433</b>	<b>3 338</b>	<b>3 848</b>	<b>7 619</b>
<b>Amortissements, dépréciations et pertes de valeur</b>				
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>(181)</b>	<b>(1 480)</b>	<b>(2 587)</b>	<b>(4 248)</b>
<b>Flux 2018</b>				
Écarts de conversion		1		1
Changements de périmètre		(2)	62	60
Dotations et reprises	(25)	(173)	(271)	(469)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements		32	2	34
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>(206)</b>	<b>(1 622)</b>	<b>(2 794)</b>	<b>(4 622)</b>
<b>Flux 2019</b>				
Écarts de conversion		(2)	(2)	(4)
Changements de périmètre	(3)	5	(357)	(355)
Dotations et reprises	(33)	(173)	(276)	(482)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements		8	13	21
<b>31/12/2019</b>	<b>(242)</b>	<b>(1 784)</b>	<b>(3 416)</b>	<b>(5 442)</b>
<b>Net</b>				
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>151</b>	<b>1 522</b>	<b>525</b>	<b>2 198</b>
<b>31/12/2019</b>	<b>191</b>	<b>1 554 <sup>b</sup></b>	<b>432 <sup>c</sup></b>	<b>2 177</b>

(a) Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés (Bouygues Telecom pour l'essentiel) et ceux ayant un caractère permanent et récurrent et ne répondant pas aux conditions d'activation imposées par IAS 38 sont pris en charges (principalement Colas). Conformément aux normes IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement. Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 63 millions d'euros en 2019 et à 74 millions d'euros en 2018.

(b) dont Bouygues Telecom : 106 millions d'euros au titre de la licence UMTS, 680 millions d'euros au titre de l'autorisation d'utilisation des fréquences 2,6 GHz et 800 MHz, et 458 millions d'euros au titre de l'autorisation d'utilisation de fréquences bande 700 MHz

(c) dont 157 millions d'euros de droits audiovisuels chez TF1

### Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Au titre de la sécurisation chez TF1 de la grille des programmes des années futures, l'échéancier des contrats d'acquisition de droits audiovisuels à immobiliser est le suivant :

	Échéances			Total 2019	Total 2018 retraité
	À moins d'un an	Un à cinq ans	À plus de cinq ans		
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Droits audiovisuels	39	3		42	49
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>3</b>		<b>42</b>	<b>49</b>

### 3.2.4 Goodwill

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>5 457</b>	<b>(72)</b>	<b>5 385</b>
<b>Flux 2018</b>			
Changements de périmètre	902	5	907
Pertes de valeur			
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	9		9
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>6 368</b>	<b>(67)</b>	<b>6 301</b>
<b>Flux 2019</b>			
Changements de périmètre	179	17	196
Pertes de valeur		(2)	(2)
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	46		46
<b>31/12/2019</b>	<b>6 593</b>	<b>(52)</b>	<b>6 541</b>

Les changements de périmètre de l'exercice 2019 concernent essentiellement 36 millions d'euros et 39 millions d'euros de *goodwill* suite à l'acquisition respectivement de Keyyo et Nerim chez Bouygues Telecom, 77 millions d'euros à la suite de l'ajustement complémentaire du bilan d'ouverture d'Alpiq Engineering Services chez Bouygues Construction et Colas portant notamment sur les engagements envers le personnel (note 20.3 de l'annexe), 14 millions d'euros de *goodwill* suite à l'acquisition de De Mensen et 14 millions d'euros à la suite de l'acquisition de Reel One chez TF1.

Les *goodwill* provisoires ou définitifs au 31 décembre 2019 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 31 décembre 2017 sont déterminés de la manière suivante (y compris les modifications effectuées pendant la période d'allocation de douze mois) :

UGT	Miller McAsphalt	Alpiq Engineering Services	aufeminin	De Mensen	Reel One	Keyyo	Nerim
	Colas	Bouygues Construction / Colas	TF1	TF1	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues Telecom
<b>Prix d'acquisition : (I)</b>	<b>611</b>	<b>443</b>	<b>294</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>57</b>	<b>55</b>
<b>Actifs nets acquis hors Goodwill : (II)</b>							
Actif non courant	(282)	(211)	(11)	(10)	(20)	(10)	(13)
Actif courant	(279)	(524)	(100)	(20)	(55)	(13)	(6)
Passif non courant	54	115	44	2		7	
Passif courant	119	817	9	22	50	10	9
<b>Affectation du prix d'acquisition : (III)</b>							
Écarts d'évaluation incorporels	(103)		(77)	(4)	(13)	(15)	(9)
Écarts d'évaluation corporels	(67)					(7)	
Passif écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	37		20	1	3	7	3
Part non acquise			25	4	17		
<b>Goodwill (I)-(II)+(III)</b>	<b>90<sup>a</sup></b>	<b>640<sup>a</sup></b>	<b>204<sup>a</sup></b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>36<sup>a</sup></b>	<b>39</b>
Écarts de conversion	6	28			1		
<b>Goodwill au 31/12/2019</b>	<b>96</b>	<b>668</b>	<b>204</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>39</b>

(a) Ces *goodwill* provisoires sont devenus définitifs au cours de l'exercice 2019.

Les *goodwill* des sociétés mises en équivalence sont présentés en note 3.2.6 de l'annexe.

### 3.2.4.1 Valeur comptable consolidée des actions cotées au 31 décembre 2019

en euros	Valeur comptable consolidée par action	Cours de clôture de l'action au 31/12/2019
Colas	107,36	140,80
TF1	13,61	7,40

### 3.2.4.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	31/12/2019		31/12/2018 retraité	
	Total	Bouygues ou filiales	Total	Bouygues ou filiales
Bouygues Construction <sup>a</sup>	1 088	99,97 %	975	99,97 %
Colas <sup>b</sup>	1 316	96,66 %	1 292	96,65 %
TF1 <sup>b</sup>	1 414	43,73 %	1 386	43,80 %
Bouygues Telecom <sup>b</sup>	2 723	90,53 %	2 648	90,53 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 541</b>		<b>6 301</b>	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT

### Informations sur les tests de dépréciation du goodwill pratiqués au 31 décembre 2019

- Les valeurs recouvrables de Bouygues Construction, Bouygues Telecom, TF1 et Colas ont été déterminées selon la méthode décrite en note 2.7.5.1 de l'annexe, sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de trois ans correspondant au plan d'affaires de chacune des quatre filiales, présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA ;
  - les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini,
  - les taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) et de croissance retenus à fin 2019 sont les suivants :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini
	H1 <sup>a</sup>	H2 <sup>a</sup>	
Bouygues Construction	5,7 %	5,4 %	2,0 %
Colas	5,7 %	5,4 %	2,0 %
TF1	6,4 %	6,0 %	1,4 %
Bouygues Telecom	4,0 %	3,9 %	2,0 %

(a) selon deux hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

Dans la mesure où, pour Bouygues Construction et Colas, aucun scénario raisonnablement possible ne fait passer la valeur recouvrable sous la valeur comptable des actifs, les hypothèses retenues pour les plans d'affaires et l'analyse de sensibilité sont présentées uniquement pour TF1 et Bouygues Telecom.

- Les plans d'affaires utilisés pour TF1 ont été établis sur la base de taux de croissance du chiffre d'affaires et de taux de marge opérationnelle en cohérence avec ceux constatés lors des cinq exercices précédents. Ces plans d'affaires intègrent notamment :
  - les impacts de la situation économique, concurrentielle et des modes de consommation de contenus sur les investissements publicitaires ;

- l'accélération de la transformation de TF1 et le développement organique de ses activités ;
- la poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie résolument multichânes, multimédias et multi-métiers, alliant puissance et ciblage sur tous les supports, le développement des activités de production, ainsi que des nouveaux modes de monétisation, qui se traduit par :
  - la sécurisation du *Core Business TV* contenus (dont info) et publicité ;
  - l'exploitation d'une offre digitale performante notamment au travers le développement de l'offre Unify ;
  - la poursuite du *build-up* de Newen pour se renforcer dans la Production, en France et à l'étranger ;
  - l'élargissement des canaux de distribution (plateformisation, OTT) via la refonte du site Mytf1 et la participation de TF1 au projet Salto et de l'exploitation des datas ;
- Une marge opérationnelle courante 2020 à deux chiffres ;
- Des coûts des programmes de 985 millions d'euros en 2020 ;
- Une amélioration en 2021 du ROCE<sup>a</sup> par rapport à 2018 ainsi qu'un chiffre d'affaires d'au moins 250 millions d'euros et un taux de marge d'EBITDA d'au moins 15% du secteur Digital Unify.
- Hypothèses retenues dans le plan d'affaires de Bouygues Telecom :
  - Le flux normatif de trésorerie de Bouygues Telecom a été déterminé en retenant les hypothèses suivantes :
    - un chiffre d'affaires Services en 2020 en croissance d'environ 5 % ;
    - une poursuite des investissements dans le Très Haut Débit mobile et fixe se traduisant par :
      - 1,1 à 1,2 milliard d'euros d'investissements d'exploitation bruts en 2020 hors fréquences pour augmenter la capacité mobile en 4G et démarrer le déploiement de la 5G ;
      - une gestion pragmatique des infrastructures avec des investissements en propre dans les infrastructures clés et un partage, location ou cession des infrastructures les moins différenciantes avec notamment deux nouveaux projets significatifs en 2020 (projet Saint Malo et projet Astérix) ;
    - une dynamique de croissance rentable pour atteindre en 2020 un cash-flow libre avant variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité supérieur à 300 millions d'euros ;
    - les effets de l'achat prévu en 2020 des fréquences 5G, dont il a été également tenu compte dans la valeur des actifs testés.

### **Test de sensibilité aux hypothèses retenues**

Pour les UGT TF1 et Bouygues Telecom, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) ont été réalisées. Ces hypothèses ont été prises individuellement ou en utilisant des scénarii de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières.

Pour ces UGT, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en retenant les deux hypothèses suivantes (H1, H2), prises individuellement, avec les données suivantes :

(a) ROCE = (Résultat Opérationnel Courant net d'impôt théorique + résultat des entités associées) de l'année N / moyenne des capitaux propres N et N1 + dette nette fin de période

	Taux d'actualisation	Variation du flux normatif		Taux de croissance à l'infini	
	H1 / H2 <sup>a</sup>	H1 <sup>a</sup>	H2 <sup>a</sup>	H1 <sup>a</sup>	H2 <sup>a</sup>
TF1	10,1 %	(48,1) %	(52,6) %	(2,8) %	(3,3) %
Bouygues Telecom	6,4 %	(56,1) %	(59,9) %	(0,5) %	(0,7) %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

Pour TF1, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 20 %, combinée à une hausse du taux d'actualisation de cent points de base, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 617 millions d'euros en H1 et supérieure à la valeur comptable de 865 millions d'euros en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, en considérant toutes les autres hypothèses décrites ci-avant constantes, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 1 673 millions d'euros en H1 et supérieure de 2 021 millions d'euros en H2.

Pour Bouygues Telecom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 20 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de cent points de base, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 1 508 millions d'euros en H1 et supérieure à la valeur comptable de 2 089 millions d'euros en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, en considérant toutes les autres hypothèses décrites ci-avant constantes, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 4 008 millions d'euros en H1 et supérieure de 4 746 millions d'euros en H2.

### Conclusion des tests de dépréciation

Pour toutes les UGT testées, les valeurs recouvrables déterminées dans les deux hypothèses de structure d'endettement restent supérieures à la valeur comptable des actifs. Par conséquent, nous n'avons pas été conduits à procéder à une estimation plus fine de la valeur recouvrable des UGT.

### 3.2.5 Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2019, ils incluent :

- les coentreprises et entités associées (mises en équivalence) pour 1 556 millions d'euros ;
- les autres actifs financiers non courants (prêts, créances, participations non consolidées, etc.) pour 487 millions d'euros ;
- les actifs d'impôt différé pour 342 millions d'euros.

	Coentreprises et entités associées	Participations non consolidées	Autres actifs financiers non courants	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôt différé
31/12/2017 retraité	2 542	157	453	3 152	(82)	3 070	333
Flux 2018							
Écarts de conversion	(21)		1	(20)		(20)	(1)
Changements de périmètre	11		23	34	6	40	(1)
Investissements et augmentations diverses		24	7	31		31	
Dotations et reprises		(1)		(1)	2	1	
Cessions et réductions diverses		(75)		(75)		(75)	
Virements de rubriques et autres mouvements	136	5	(20)	121	1	122	(5)
31/12/2018 retraité	2 668	110	464	3 242	(73)	3 169	326
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(35)		(38)	(73)			
VALEUR NETTE AU 31/12/2018 retraité	2 633	110	426	3 169			326

	Coentreprises et entités associées <sup>a</sup>	Participations non consolidées	Autres actifs financiers non courants	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôt différé <sup>b</sup>
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>2 668</b>	<b>110</b>	<b>464</b>	<b>3 242</b>	<b>(73)</b>	<b>3 169</b>	<b>326</b>
<b>Flux 2019</b>							
Écarts de conversion	89		5	94		94	2
Changements de périmètre	(1 072)	7	12	(1 053)		(1 053)	2
Investissements et augmentations diverses		6		6		6	
Dotations, reprises et variations juste valeur		(17)		(17)	(2)	(19)	
Cessions et réductions diverses		(15)		(15)		(15)	
Virements de rubriques et autres mouvements	(92)	(2)	(45)	(139)		(139)	12
<b>31/12/2019</b>	<b>1 593 <sup>c</sup></b>	<b>89</b>	<b>436</b>	<b>2 118</b>	<b>(75)</b>	<b>2 043</b>	<b>342</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(37)</b>		<b>(38)</b>	<b>(75)</b>			
<b>VALEUR NETTE AU 31/12/2019</b>	<b>1 556</b>	<b>89</b>	<b>398</b>	<b>2 043</b>			<b>342</b>

(a) y compris *goodwill* sur entités associées : 610 millions d'euros au 31 décembre 2019

(b) c.f. note 7 de l'annexe

(c) dont Alstom 974 millions d'euros (note 3.2.6.2 de l'annexe)

### 3.2.6 Coentreprises et entités associées

	Quote-part de capitaux propres	Quote-part de résultat exercice <sup>a</sup>	<i>Goodwill</i> sur entités associées	Valeur nette
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>1 381</b>	<b>165</b>	<b>956</b>	<b>2 502</b>
<b>Flux 2018</b>				
Écarts de conversion	(22)		1	(21)
<b>Investissements et augmentations de capital</b>				
Résultat de l'exercice		304	(2)	302
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(50)	(165)	65	(150)
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>1 309</b>	<b>304</b>	<b>1 020</b>	<b>2 633</b>
Écarts de conversion	89			89
<b>Investissements et augmentations de capital</b>				
Résultat de l'exercice		352	(2)	350
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(804)	(304)	(408)	(1 516)
<b>31/12/2019</b>	<b>594</b>	<b>352</b>	<b>610</b>	<b>1 556 <sup>b</sup></b>

(a) hors perte de valeur

(b) dont Alstom 974 millions d'euros (note 3.2.6.2 de l'annexe)

Les principales participations des coentreprises et entités associées sont citées en note 25 de l'annexe.

La valeur des coentreprises et entités associées diminue de 1 077 millions d'euros. Cette variation est notamment liée à des changements de périmètre qui concernent principalement Alstom.

Au 31 décembre 2019, la valeur nette de 1 556 millions d'euros se décompose en 363 millions d'euros de coentreprises (note 3.2.6.1 de l'annexe) et 1 193 millions d'euros de participations dans les entités associées (note 3.2.6.2 de l'annexe).

#### 3.2.6.1 Coentreprises

	31/12/2018 retraité	Flux nets 2019	31/12/2019	dont quote-part de résultat et perte de valeur
Diverses participations	285	(5)	280	(4)
Axione	76	7	83	4
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>2</b>	<b>363</b>	

Les diverses participations concernent majoritairement des sociétés industrielles chez Colas (carrières, usines d'émulsion) exploitées en commun avec des partenaires hors-groupe.

### 3.2.6.2 Participations dans les entités associées

Principales entités associées :

	31/12/2018 retraité	Flux nets 2019	31/12/2019	dont quote-part de résultat et perte de valeur
Alstom	2 087	(1 113)	974	238
Bouygues Construction				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	20	(11)	9	78
Entités associées	2	1	3	1
Colas				
Tipco Asphalt (Thaïlande)	109	22	131	28
Entités associées	46	17	63	5
TF1				
Entités associées	1	1	2	(1)
Autres filiales	7	4	11	1
<b>TOTAL</b>	<b>2 272</b>	<b>(1 079)</b>	<b>1 193</b>	<b>350</b>

#### Alstom

La contribution aux résultats d'Alstom dans les comptes du quatrième trimestre 2019 de Bouygues est nulle compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre).

La contribution d'Alstom au résultat net de l'exercice 2019 inclut 238 millions d'euros liés à la prise en compte du résultat publié par Alstom au titre de son second semestre 2018/2019 et de son premier semestre 2019/2020 et de la plus-value nette de 172 millions d'euros à la suite de la cession de 13% du capital (note 1.2 de l'annexe).

La valeur comptable consolidée de la participation au 31 décembre 2019 s'élève à 974 millions d'euros, dont 459 millions d'euros de *goodwill* et 64 millions d'euros d'écarts d'évaluation non amortissables portant principalement sur la marque Alstom. Elle s'élevait à 2 087 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La valeur comptable consolidée par action au bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 29,56 euros, niveau inférieur au cours de bourse de l'action au 31 décembre 2019, soit 42,23 euros.

Les montants globalisés des principaux actifs, passifs, produits et charges au titre de la participation du groupe Bouygues dans Alstom sont les suivants :

Montants exprimés à 100 %	Alstom	
	30/09/2019	31/03/2019 retraité <sup>a</sup>
Actif non courant	4 758	4 313
Actif courant	8 197	9 090
Actifs destinés à la vente		7
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 955</b>	<b>13 410</b>
Capitaux propres	3 135	4 159
Passif non courant	1 469	1 186
Passif courant	8 351	8 059
Passifs liés à des actifs destinés à la vente		6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 955</b>	<b>13 410</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4 140</b>	<b>8 072</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ</b>	<b>319</b>	<b>570</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>230</b>	<b>693</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>227</b>	<b>681</b>

(a) Les comptes au 31 mars ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 16.

Réconciliation des informations relatives aux principales participations avec les valeurs comptables des intérêts du Groupe :

	31/12/2019	31/12/2018 retraité
Capitaux propres part Groupe publiés d'Alstom	3 072	3 965
Quote-part Bouygues (14,67% au 31/12/2019)	451	1 102
Écarts d'évaluation et goodwill de niveau Bouygues	523	985
<b>Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues</b>	<b>974</b>	<b>2 087</b>

Compte tenu du décalage de publication, les données publiées par Alstom au 30 septembre 2019 servent de base à la comptabilisation du 31 décembre 2019.

### Informations sur le test de dépréciation de la participation dans Alstom pratiqué au 31 décembre 2019

À la clôture 2019, dans la mesure où le cours de Bourse au 31 décembre 2019 de 42,23 euros est supérieur de 43% à la valeur comptable consolidée de 29,56 euros, la valorisation selon la méthode DCF n'a pas été calculée. Cette approche est confortée par le consensus en date du 17 février 2020 d'un objectif de cours médian à trois mois d'Alstom de 47,28 euros.

### Conclusion du test de dépréciation

La valeur recouvrable déterminée à partir du cours de Bourse au 31 décembre 2019 est supérieure à la valeur comptable de la participation de Bouygues dans Alstom. Aucune dépréciation n'est à enregistrer.

### 3.2.7 Participations non consolidées et autres actifs financiers non courants

Le tableau ci-après détaille les informations relatives aux principales participations non consolidées nettes au 31 décembre.

Participations	31/12/2019		31/12/2018 retraité	
	Juste valeur	% de détention	Juste valeur	% de détention
<b>Sociétés françaises</b>				
<b>Colas</b>				
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières <sup>a</sup>	8		15	
<b>TF1</b>				
Studio71	9	6%	28	6%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17</b>		<b>43</b>	
<b>Sociétés étrangères</b>				
<b>Bouygues Construction</b>				
Cross Yarra Partnership (Australie)	16	10%	14	10%
Lumesa (Suisse)		Cession	3	47%
Ravinala Airport SA	2	10%		
<b>TF1</b>				
Wibbitz (Israël)		7,84%	4	7,84%
<b>Colas</b>				
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières <sup>a</sup>	1		1	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19</b>		<b>22</b>	
Filiales et participations diverses <sup>a</sup>	53		45	
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>		<b>110</b>	

(a) Les informations sur les "Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières" et "Filiales et participations diverses" regroupent un grand nombre de sociétés individuellement non significatives.

La baisse des participations non consolidées est de 21 millions d'euros sur l'exercice 2019. Les principaux mouvements concernent la mise à la juste valeur par capitaux propres de la participation de TF1 dans Studio 71.

Le tableau ci-après détaille les informations relatives aux autres actifs financiers non courants au 31 décembre.

	31/12/2019	31/12/2018 retraité
• Créances rattachées à des participations	81	103
• Prêts	186	175
• Dépôts et cautionnements versés nets	103	106
• Fonds communs de placement	24	24
• Autres titres immobilisés dont les montants unitaires sont inférieurs à 2 millions d'euros	4	18
• Autres immobilisations financières	131	148
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>398</b>	<b>426</b>

#### Répartition par nature des participations non consolidées et autres actifs financiers non courants (hors coentreprises et entités associées)

	Actifs financiers à la juste valeur par OCI <sup>a b</sup>	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat <sup>c</sup>	Actifs financiers au coût amorti <sup>d</sup>	Total
<b>31/12/2018 retraité</b>	67	85	384	536
Flux 2019	(18)	(16)	(15)	(49)
<b>31/12/2019</b>	49	69	369	487
Échéance à moins d'1 an			13	13
Échéance entre 1 et 5 ans			45	45
Échéance supérieure à 5 ans	49	69	311	429

(a) concerne les participations non consolidées (24 millions d'euros au 31 décembre 2019) et les autres titres immobilisés (25 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui sont évalués en juste valeur de hiérarchie de niveau 3

(b) variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés)

(c) concerne pour l'essentiel les titres non consolidés (65 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui sont évalués en juste valeur de hiérarchie de niveau 3

(d) y compris créances financières sur activité de PPP (partenariat public-privé)

#### Juste valeur des actifs et des passifs financiers

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;
- niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple, extrapolation de courbes de taux sur des périodes longues non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participations non consolidées.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
	Cours	Données	Données non	
	cotés	observables	observables	31/12/2019
Actifs financiers à la juste valeur par OCI <sup>a</sup>			49	49
Actifs financiers à la juste valeur par résultat			69	69
Trésorerie nette	3 354			3 354
Instruments financiers nets et autres actifs et passifs financiers courants	(61)			(61)

(a) variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés)

## NOTE 4 ACTIF COURANT

### 4.1 Stocks

	31/12/2019			31/12/2018 retraité		
	Brut	Dépréciation <sup>a</sup>	Net	Brut	Dépréciation <sup>a</sup>	Net
Stocks de promotion immobilière	1 694	(128)	1 566 <sup>b</sup>	1 624	(116)	1 508
Stocks de matières premières et produits finis	1 240	(75)	1 165	1 206	(66)	1 140
Programmes et droits de diffusion	650	(142)	508	667	(161)	506
<b>TOTAL</b>	<b>3 584</b>	<b>(345)</b>	<b>3 239</b>	<b>3 497</b>	<b>(343)</b>	<b>3 154</b>

(a) dont :

- dotations de l'exercice	(106)	(95)
- reprises de l'exercice	104	91

(b) dont Bouygues Immobilier : immeubles en cours 1 412 millions d'euros, immeubles achevés 85 millions d'euros

### Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

TF1	Échéances			31/12/2019	31/12/2018 retraité
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
Programmes et droits de télédiffusion	467	642	11	1 120	1 416
Droits de retransmissions sportives	55	109	7	171	159
<b>GRILLES DE PROGRAMMES DES ANNÉES FUTURES<sup>a</sup></b>	<b>522</b>	<b>751</b>	<b>18</b>	<b>1 291</b>	
Total 31/12/2018 retraité	541	1 009	25		1 575

(a) La partie de ces contrats libellée en devises est de 41 millions d'euros en USD au 31 décembre 2019, contre 64 millions en USD fin 2018.

Bouygues Immobilier	Échéances			31/12/2019	31/12/2018 retraité
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
<b>ACQUISITIONS D'ASSIETTES FONCIÈRES<sup>b</sup></b>	<b>413</b>			<b>413</b>	<b>376</b>
Total 31/12/2018 retraité	376				376

(b) Les acquisitions d'assiettes foncières correspondent à des engagements signés fermes sous conditions, pour lesquels Bouygues Immobilier est tenue d'acheter le terrain si les conditions suspensives sont levées (généralement l'obtention du permis de construire).

Bouygues Telecom	Échéances			31/12/2019	31/12/2018 retraité
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
<b>SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE TERMINAUX<sup>c</sup></b>	<b>154</b>			<b>154</b>	<b>119</b>
Total 31/12/2018 retraité	119				119

(c) La sécurisation des approvisionnements de terminaux fait l'objet de contrats généralement triennaux signés avec les fournisseurs de terminaux définissant un volume minimum. Le fournisseur s'engage à assurer la fourniture de ces terminaux et Bouygues Telecom s'engage à acheter le volume défini.

## 4.2 Avances et acomptes versés sur commandes

	31/12/2019			31/12/2018 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commande	435	(1)	434	484	(1)	483

## 4.3 Clients/actifs d'impôts/autres créances courantes

	31/12/2019			31/12/2018 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	6 917	(629)	6 288	6 719	(574)	6 145
Actifs sur contrats clients	2 426		2 426	2 270		2 270
Actifs d'impôt (exigible)	309	(2)	307	262	(2)	260
Autres créances courantes :						
▪ Personnel, organismes sociaux, État et autres créances	1 549	(5)	1 544	1 566	(8)	1 558
▪ Créances diverses	1 250	(327)	923	1 110	(235)	875
▪ Paiements d'avance	361		361	274		274
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES COURANTES</b>	<b>3 160</b>	<b>(332)</b>	<b>2 828</b>	<b>2 950</b>	<b>(243)</b>	<b>2 707</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 812</b>	<b>(963)</b>	<b>11 849</b>	<b>12 201</b>	<b>(819)</b>	<b>11 382</b>

### Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et échus

	Encours non échus	Encours échus			31/12/2019	31/12/2018 retraité
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	À plus de 12 mois		
Créances clients et comptes rattachés	4 282	1 412	422	801	6 917	6 719
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(16)	(60)	(70)	(483)	(629)	(574)
<b>TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>4 266</b>	<b>1 352</b>	<b>352</b>	<b>318<sup>a</sup></b>	<b>6 288</b>	
Total 31/12/2018 retraité	4 363	1 283	226	273		6 145

(a) dont : Bouygues Construction 155 millions d'euros, Colas 113 millions d'euros, Bouygues Telecom 37 millions d'euros

L'analyse des créances échues de plus de douze mois non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire : TVA récupérable/compensation avec dettes fournisseurs, etc.

## 4.4 Actifs sur contrats clients

	31/12/2018 retraité	Flux 2019			Échéances	
		Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	À moins d'un an	À plus d'un an
Coût d'obtention des contrats clients	214			25	239	119
Coût d'exécution des contrats clients	277			119	396	341
Écarts liés à l'avancement des contrats <sup>a</sup>	1 779	18	(11)	5	1 791	1 791
<b>TOTAL ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS</b>	<b>2 270</b>	<b>18</b>	<b>(11)</b>	<b>149</b>	<b>2 426</b>	<b>460</b>

(a) composés des factures à établir sur contrats de construction de Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas

## 4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2019			31/12/2018 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	3 055		3 055 <sup>a</sup>	2 278		2 278
Équivalents de trésorerie	519		519 <sup>b</sup>	650		650
<b>TOTAL</b>	<b>3 574</b>		<b>3 574</b>	<b>2 928</b>		<b>2 928</b>

(a) dont 15 millions d'euros de dépôts à terme inférieurs à trois mois chez Bouygues SA

(b) dont 494 millions d'euros détenus par Bouygues SA

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et peuvent être facilement convertis en numéraire.

L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est disponible à fin 2019.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants par devise au 31 décembre :

	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar Australie	Dollar USA	Dollar Canada	Autres devises	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018 retraité
Disponibilités	1 854	157	84	53	368	153	70	316	3 055	2 278
Équivalents de trésorerie	516							3	519	650
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(98)	(2)	(4)	(16)	(33)	(3)	(5)	(59)	(220)	(238)
<b>TOTAL 31/12/2019</b>	<b>2 272</b>	<b>155</b>	<b>80</b>	<b>37</b>	<b>335</b>	<b>150</b>	<b>65</b>	<b>260 <sup>a</sup></b>	<b>3 354</b>	
Total 31/12/2018 retraité	1 728	135	15	66	223	126	99	298		2 690

(a) Les autres devises concernent principalement la zone Asie Pacifique pour 135 millions d'euros, la zone Afrique pour 52 millions d'euros et la zone Moyen Orient pour 16 millions d'euros.

## 4.6 Analyse des amortissements et dépréciations d'actif, provisions au passif et au compte de résultat

	Dotations et reprises sur résultat opérationnel courant								31/12/2019
	31/12/2018 retraité	Écarts de conversion	Changements de périmètre <sup>f</sup>	Amortis- sements	Dépré- ciations et provisions nettes	Reprises non utilisées	Autres dépréciations et autres provisions <sup>b</sup>	Autres <sup>a</sup> mouvements	
Amortissements, dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	(16 839)	(96)	(361)	(1 777) <sup>c</sup>	(37)	1		1 095 <sup>d</sup>	(18 014)
Amortissements, dépréciations sur droits d'utilisation des actifs loués	(1 231)	(8)	1	(338)				196	(1 380)
Dépréciations du goodwill	(67)		17		(2)				(52)
Dépréciations des autres actifs financiers non courants	(73)						2	(4)	(75)
<b>Sous-total non courant</b>	<b>(18 210)</b>	<b>(104)</b>	<b>(343)</b>	<b>(2 115)</b>	<b>(39)<sup>c</sup></b>	<b>1<sup>c</sup></b>	<b>2<sup>c</sup></b>	<b>1 287</b>	<b>(19 521)</b>
Dépréciations des stocks	(343)				(19)	17			(345)
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(574)	(3)			(87)	34		1	(629)
Dépréciations des valeurs mobilières de placement									
Dépréciations des autres actifs courants hors dépréciations créances fiscales	(243)	1	(132)			48	(1)	(5)	(332)
<b>Sous-total courant</b>	<b>(1 160)</b>	<b>(2)</b>	<b>(132)</b>		<b>(106)</b>	<b>99</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 306)</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>(19 370)</b>	<b>(106)</b>	<b>(475)</b>	<b>(2 115)</b>	<b>(145)</b>	<b>100<sup>e</sup></b>	<b>1</b>	<b>1 283</b>	<b>(20 827)</b>
Provisions non courantes	2 042	12	20		61 <sup>c</sup>	(105) <sup>c</sup>	(16) <sup>c</sup>	153	2 167
Provisions courantes	995	11	30		310	(154)	5	(61)	1 136
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 037</b>	<b>23</b>	<b>50</b>		<b>371</b>	<b>(259)<sup>e</sup></b>	<b>(11)</b>	<b>92</b>	<b>3 303</b>

(a) principalement reprises sur cessions

(b) enregistrées en "Autres produits et charges opérationnels" ou "Autres produits et charges financiers"

(c) L'ensemble des dotations et reprises aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes est de 1 753 millions d'euros (voir l'état des flux de trésorerie).

(d) principalement réduction des amortissements à la suite de cessions de matériels, dont 397 millions d'euros chez Bouygues Telecom à la suite de cessions ou mises au rebut de matériels et 502 millions d'euros chez Colas.

(e) Les reprises non utilisées pour 359 millions d'euros figurent en renvoi du compte de résultat avec les effets liés aux prises et pertes de contrôle, soit 5 millions d'euros.

(f) Les changements de périmètre concernent principalement les acquisitions de Keyyo et Nerim chez Bouygues Telecom et De Mensen et Reel One chez TF1.

## NOTE 5 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### 5.1 Part Groupe et participations ne donnant pas le contrôle : détail par nature au 31 décembre 2019

	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	31/12/2019
Part Groupe	380	2 369	808	1 928	5 091	(171)	10 405
Participations ne donnant pas le contrôle					1 426	(31)	1 395
<b>CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE</b>	<b>380</b>	<b>2 369</b>	<b>808</b>	<b>1 928</b>	<b>6 517</b>	<b>(202)</b>	<b>11 800</b>

### 5.2 Capital de Bouygues SA

Au 31 décembre 2019, le capital social de Bouygues SA est constitué de 379 828 120 actions d'une valeur nominale d'un euro, dont l'évolution sur l'année 2019 a été la suivante :

	31/12/2018 retraité	Flux 2019		31/12/2019
		Augmentation	Réduction	
Actions	372 377 939	8 320 013	(869 832)	379 828 120
<b>NOMBRE DE TITRES</b>	<b>372 377 939</b>	<b>8 320 013</b>	<b>(869 832)</b>	<b>379 828 120</b>
Nominal	1 €			1 €
<b>CAPITAL (en euros)</b>	<b>372 377 939</b>	<b>8 320 013</b>	<b>(869 832)</b>	<b>379 828 120</b>

L'augmentation du capital de 175 millions d'euros (cf. variation des capitaux propres consolidés) correspond pour :

- 2 288 650 actions à l'exercice d'options de souscription, soit 57 millions d'euros ;
- 6 031 363 actions au plan d'épargne salariale Bouygues Confiance n° 11, soit 150 millions d'euros (dont 15 millions d'euros restant à percevoir en janvier 2020) ;
- 869 832 actions annulées le 20 février 2019 pour 32 millions d'euros faisant suite à l'achat par Bouygues de ses propres titres dans le cadre du plan d'épargne salariale Bouygues Confiance n°10.

## 5.3 Analyse des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	Renvoi	Exercice 2019	Exercice 2018 retraité
Réserve des écarts actuariels	5.3.1	(89)	20
Réserve de juste valeur sur instruments de capitaux propres	5.3.2	(13)	(2)
Réserve de conversion des filiales contrôlées	5.3.3	52	
Réserve de juste valeur sur instruments financiers de couverture	5.3.4	(31)	(11)
Impôts sur les opérations en capitaux propres		26	(2)
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence		(4) <sup>a</sup>	6
<b>PART GROUPE</b>		<b>(59)</b>	<b>11</b>
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle		(19)	(3)
<b>TOTAL</b>		<b>(78)</b>	<b>8</b>

(a) concerne principalement :

- Alstom pour un impact négatif de 17 millions d'euros dont :
  - impact de la cession de 13 % des titres lié à la décomptabilisation de la réserve de conversion pour 60 millions d'euros et des réserves des écarts actuariels et de juste valeur sur instruments de capitaux propres pour un impact négatif de 73 millions d'euros ;
  - réserve de conversion de la période pour 20 millions d'euros et réserve des écarts actuariels de la période pour un impact négatif de 24 millions d'euros ;
- Réserve de conversion Colas et Bouygues Construction pour 9 millions d'euros

### 5.3.1 Réserve des écarts actuariels sur avantages du personnel (part Groupe)

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
Variation avant impôt (sociétés contrôlées)	(164)	(89) <sup>a</sup>	(253)

(a) principalement liés à l'évolution du taux iBoxx A10+ en France à 0,92 % au 31 décembre 2019 contre 2,10 % au 31 décembre 2018 et des taux d'actualisation sur les pensions compensée par le changement chez Colas d'hypothèses actuarielles retenues sur le taux de rotation dorénavant limité aux seules démissions.

### 5.3.2 Réserve de juste valeur sur instruments de capitaux propres (part Groupe)

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
Variation avant impôt (sociétés contrôlées)	0	(13)	(13)

### 5.3.3 Réserve de conversion (part Groupe)

Les principales réserves de conversion au 31 décembre déterminées sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en devise (filiales contrôlées et mises en équivalence) sont présentées ci-après. La variation de l'exercice de 141 millions d'euros s'explique principalement par une hausse des réserves de conversion sur l'année chez Alstom pour 80 millions d'euros (note 5.3 de l'annexe).

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
US dollar	35	6	41
Dollar canadien	(34)	40	6
Livre sterling	9	2	11
Bath thaïlandais	10	4	14
Rand	(6)	1	(5)
Franc suisse	35		35
Couronne tchèque	7	1	8
Réserve de conversion Alstom	(144)	80	(64)
Autres devises	(15)	7	(8)
<b>TOTAL</b>	<b>(103)</b>	<b>141<sup>a</sup></b>	<b>38</b>

(a) dont mises en équivalence pour 89 millions d'euros

### 5.3.4 Réserve de juste valeur des instruments financiers de couverture (part Groupe)

L'évolution de la réserve incluant les variations sur appréciation des instruments financiers de couverture est la suivante :

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
Variation avant impôt (sociétés contrôlées) <sup>a</sup>	(58)	(31)	(89)

(a) principalement liés aux instruments financiers de couverture de flux futurs et de change

### 5.4 Analyse des paiements fondés sur des actions (part Groupe)

L'impact sur les capitaux propres consolidés des paiements fondés sur des actions (IFRS 2) est le suivant :

	31/12/2019	31/12/2018 retraité
<b>Affectation aux réserves :</b>		
Charge calculée selon les plans octroyés depuis les 5 dernières années chez TF1	1	2
Charge calculée selon les plans octroyés depuis les 5 dernières années chez Bouygues SA	5	7
Charge calculée selon l'avantage octroyé aux salariés sur l'opération Bouygues Confiance n° 10		3
Charge calculée selon l'avantage octroyé aux salariés sur l'opération Bouygues Confiance n° 11	10	
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>12</b>

### 5.5 Analyse des acquisitions et cessions sans changement de contrôle et des autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)

L'augmentation de 34 millions d'euros correspond principalement à :

- la comptabilisation des dettes sur l'engagement de rachat des minoritaires de filiales de TF1, notamment du groupe De Mensen et de Reel One;
- l'impact de la décomptabilisation des réserves des écarts actuariels et des instruments de capitaux propres enregistrés en " Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) " au sein des réserves consolidées consécutivement à la cession de 13% des titres Alstom (note 5.3 de l'annexe) ; et
- la part de l'économie d'impôt Bouygues Confiance n°11 enregistrée en capitaux propres.

## NOTE 6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

### 6.1 Provisions non courantes

Au 31 décembre 2019, les provisions non courantes s'élèvent à 2 167 millions d'euros :

	Avantages au personnel à long terme <sup>a</sup>	Litiges, contentieux, réclamations, travaux <sup>b</sup>	Garanties données <sup>c</sup>	Autres provisions non courantes <sup>d</sup>	Total
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>772</b>	<b>323</b>	<b>383</b>	<b>580</b>	<b>2 058</b>
<b>Flux 2018</b>					
Écarts de conversion	(1)	1		4	4
Changements de périmètre	57	(10)	(8)	(8)	31
Dotations	57	78	108	103	346
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(51)	(109)	(107)	(97)	(364) <sup>e</sup>
Gains et pertes actuariels	(18)				(18)
Virements de rubriques et autres mouvements	3	3	1	(22)	(15)
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>819</b>	<b>286</b>	<b>377</b>	<b>560</b>	<b>2 042</b>
<b>Flux 2019</b>					
Écarts de conversion	6		4	2	12
Changements de périmètre	28	(1)	3	(10)	20
Dotations	87	54	103	81	325
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(89)	(86)	(99)	(111)	(385) <sup>f</sup>
Gains et pertes actuariels	94				94 <sup>g</sup>
Virements de rubriques et autres mouvements	(5)	(1)	3	62	59
<b>31/12/2019</b>	<b>940</b>	<b>252</b>	<b>391</b>	<b>584</b>	<b>2 167</b>

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management.

<b>(a) Avantages au personnel à long terme (note 20.2 de l'annexe)</b>	<b>940</b>	<b>dont principaux métiers concernés :</b>	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	595	Bouygues Construction	357
Médailles du travail	135	Colas	396
Autres avantages au personnel long terme	210	TF1	51
		Bouygues Telecom	93
<b>(b) Litiges et contentieux, réclamations et travaux</b>	<b>252</b>	Bouygues Construction	83
Provisions sur litiges clients	86	Bouygues Immobilier	19
Réclamations sous-traitants	44	Colas	91
Autres litiges de personnel et divers	122	Bouygues Telecom	52
<b>(c) Garanties données</b>	<b>391</b>	Bouygues Construction	310
Provisions garanties décennales	267	Bouygues Immobilier	23
Provisions garanties complémentaires Bâtiment		Colas	58
Génie civil/Travaux publics	124		
<b>(d) Autres provisions non courantes</b>	<b>584</b>	Bouygues Construction	107
Provisions risques divers Étranger	38	Colas	312
Provisions risques sociétés non contrôlées	77	Bouygues Telecom	134
Démantèlement et remise en état des sites	306		
Provisions contrôle organismes sociaux	113		
Autres provisions non courantes	50		
<b>(e) dont reprises de provisions non utilisées en 2018</b>	<b>(170)</b>		
<b>(f) dont reprises de provisions non utilisées en 2019</b>	<b>(133)</b>		

(g) figure pour 97 dans l'état des produits et charges comptabilisés en incluant 3 d'écarts actuariels sur les régimes surfinancés

## 6.2 Provisions courantes

Au 31 décembre 2019, les provisions liées au cycle d'exploitation s'élèvent à 1 136 millions d'euros :

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers <sup>a</sup>	Provisions pour pertes à terminaison chantiers <sup>a</sup>	Autres provisions courantes <sup>b</sup>	Total
<b>31/12/2017 retraité</b>	<b>42</b>	<b>335</b>	<b>274</b>	<b>234</b>	<b>885</b>
<b>Flux 2018</b>					
Écarts de conversion		3	(4)	(1)	(2)
Changements de périmètre	1	10	75	5	91
Dotations	17	169	184	117	487
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(21)	(157)	(173)	(115)	(466) <sup>c</sup>
Virements de rubriques et autres mouvements	1	10	(13)	2	
<b>31/12/2018 retraité</b>	<b>40</b>	<b>370</b>	<b>343</b>	<b>242</b>	<b>995</b>
<b>Flux 2019</b>					
Écarts de conversion	1	4	3	3	11
Changements de périmètre		(1)	28	3	30
Dotations	12	208	284	172	676
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(14)	(170)	(209)	(122)	(515) <sup>d</sup>
Virements de rubriques et autres mouvements	(1)	(17)	(45)	2	(61)
<b>31/12/2019</b>	<b>38</b>	<b>394</b>	<b>404</b>	<b>300</b>	<b>1 136</b>

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

<b>(b) Autres provisions courantes :</b>	<b>300</b>	<b>dont principaux métiers concernés :</b>	
Provisions pour réassurance	6	Bouygues Construction	135
Provisions pour restructuration	23	Bouygues Immobilier	29
Provisions pour remise en état des sites (courant)	11	Colas	96
Provisions courantes diverses	260	TF1	15

**(c) dont reprises de provisions non utilisées en 2018** (164)

**(d) dont reprises de provisions non utilisées en 2019** (154)

## NOTE 7 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Les actifs et passifs d'impôt différé des sociétés appartenant au groupe intégré fiscalement de Bouygues SA (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas) sont présentés au niveau de l'Intégration fiscale Bouygues SA et autres.

### 7.1 Actifs d'impôt différé

Actifs d'impôt différé	31/12/2018	Flux 2019	31/12/2019
	retraité		
Bouygues Construction	80	(45)	35
Bouygues Immobilier	13	16	29
Colas	157	(1)	156
TF1			
Bouygues Telecom			
Intégration fiscale Bouygues SA et autres	76	46	122
<b>TOTAL</b>	<b>326</b>	<b>16</b>	<b>342</b>

Les actifs d'impôt différé proviennent pour l'essentiel des décalages fiscaux temporels (provisions temporairement non déductibles fiscalement, etc.) et des déficits fiscaux ayant une forte probabilité de récupération.

### 7.2 Passifs d'impôt différé

Passifs d'impôt différé	31/12/2018	Flux 2019	31/12/2019
	retraité		
Bouygues Construction	10	2	12
Bouygues Immobilier	9		9
Colas	122	(5)	117
TF1	43	4	47
Bouygues Telecom	141	30	171
Intégration fiscale Bouygues SA et autres	3	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>328</b>	<b>33</b>	<b>361</b>

Au 31 décembre 2019, le passif net d'impôt différé s'élève à 19 millions d'euros, dont l'analyse par métier est fournie en note 7.3 de l'annexe.

## 7.3 Répartition des impôts différés nets par métier

Nature des impôts différés nets par métier	Actif/Passif d'impôt différé net 31/12/2018 retraité	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux 2019		Autres mouvements <sup>a</sup>	Actif/Passif d'impôt différé net 31/12/2019
				Produits	Charges		
<b>A - Déficits fiscaux</b>							
Bouygues Construction	5			15	(21)	2	1
Bouygues Immobilier	2						2
Colas	11				(5)		6
TF1	4				(2)	(1)	1
Bouygues Telecom			2			1	3
Intégration fiscale Bouygues SA et autres	90			14		9	113 <sup>b</sup>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>112</b>		<b>2</b>	<b>29</b>	<b>(28)</b>	<b>11</b>	<b>126</b>
<b>B - Différences temporelles</b>							
Bouygues Construction	65		1	10	(45)	(9)	22
Bouygues Immobilier	2			16			18
Colas	24	(4)	(1)	16	(12)	10	33
TF1	(47)		(5) <sup>c</sup>			4	(48)
Bouygues Telecom	(141)		(8) <sup>d</sup>	(33)	6	2	(174)
Intégration fiscale Bouygues SA et autres	(17)			8		13	4
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(114)</b>	<b>(4)</b>	<b>(13)</b>	<b>17</b>	<b>(51)</b>	<b>20</b>	<b>(145)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(2)</b>	<b>(4)</b>	<b>(11)</b>	<b>46</b>	<b>(79)</b>	<b>31</b>	<b>(19)</b>

(a) essentiellement impôts différés comptabilisés en capitaux propres (sur variation de juste valeur sur instruments financiers, sur gains et pertes actuariels sur avantages du personnel et sur opération d'épargne salariale Bouygues Confiance)

(b) concerne le déficit d'ensemble du groupe d'intégration fiscale qui s'élève au 31 décembre 2019 à 401 millions d'euros en base avec une prévision de retournement sur trois ans

(c) concerne principalement De Mensen, Reel One et Gammed! ainsi que la cession de Téléshopping

(d) concerne principalement Keyyo et Nerim

Principales sources d'impôts différés par nature :	31/12/2019	31/12/2018 retraité
• Impôts différés actifs sur avantages du personnel (principalement IFC et pensions)	160	142
• Déficits fiscaux	126	107
• Provisions réglementées	(123)	(125)
• Autres	(182) <sup>a</sup>	(126)
<b>TOTAL</b>	<b>(19)</b>	<b>(2)</b>

(a) concerne notamment des impôts différés passifs sur retraitements de consolidation

## 7.4 Délai de récupération des actifs d'impôt différé

31/12/2019	Moins de 2 ans			Total
	2 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Délai de récupération estimé des impôts différés actifs	185	65	92 <sup>a</sup>	342

(a) principalement les actifs d'impôt différé sur avantages du personnel

## 7.5 Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôt différé sont non comptabilisés à fin 2019. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux générés à l'étranger ou en France par les sociétés non intégrées dans le régime d'intégration fiscale de Bouygues SA.

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
Bouygues Construction	157	55	212
Bouygues Immobilier	30		30
Colas	87	(15)	72
TF1	13		13
<b>TOTAL</b>	<b>287</b>	<b>40</b>	<b>327</b>

## NOTE 8 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

### 8.1 Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

	Dettes financières courantes				Dettes financières non courantes						Total échéance à plus d'un an 31/12/2018 retraité	
	Intérêts courus	1 à 3 mois	4 à 12 mois	Total échéance à moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus		Total échéance à plus d'un an 31/12/2019
Emprunts obligataires	96	60	939	1 095		797	696			1 331	2 824	3 819
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		53	84	137	957	148	82	20	19	45	1 271	1 152
Emprunts et dettes financières divers		18	45	63	29	64	5	11	17	15	141	77
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES</b>	<b>96</b>	<b>131</b>	<b>1 068</b>	<b>1 295</b>	<b>986</b>	<b>1 009</b>	<b>783</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>1 391</b>	<b>4 236</b>	
Total 31/12/2018 retraité	103	117	1 020	1 240	1 526	554	850	723	23	1 372		5 048

Le total des dettes financières non courantes a baissé de 812 millions d'euros au cours de l'exercice 2019. Un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros remboursable en juillet 2020 a été reclassé en dettes financières courantes.

Les dettes financières courantes sont stables, le reclassement de l'emprunt obligataire à échéance juillet 2020 est compensé par le remboursement en octobre 2019 d'un emprunt obligataire du même montant.

La liste des emprunts obligataires émis par Bouygues est la suivante (pour chacune des souches, il est précisé le cours de cotation en pourcentage de la valeur nominale du "coupon couru") :

ISIN	Date d'émission	Date d'échéance	Montant nominal à l'échéance	Coupon (%)	Cotation au 31/12/2019 en % du nominal coupon couru <sup>a</sup>
FR0010212852	22/07/2005	22/07/2020	1 000	4,250%	102,4850
FR0011193515	09/02/2012	09/02/2022	800	4,500%	109,9250
FR0011332196	02/10/2012	16/01/2023	700	3,625%	111,5650
FR0010379255	06/10/2006	06/10/2026	595 <sup>b</sup>	5,500%	124,9740
FR0013222494	07/12/2016	07/06/2027	750	1,375%	108,6630
<b>TOTAL</b>			<b>3 845</b>		

(a) source : Bloomberg

(b) nominal en livres sterling contre-valorisé en euros

### 8.2 Lignes de crédit confirmées et utilisées

Description	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	1 095	1 493	1 331	3 919	1 095	1 493	1 331	3 919
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit <sup>a</sup>	1 012	8 378	268	9 658	137	1 207	64	1 408
Emprunts et dettes financières divers	63	109	32	204	63	109	32	204
<b>TOTAL DES LIGNES DE CRÉDIT</b>	<b>2 170</b>	<b>9 980</b>	<b>1 631</b>	<b>13 781</b>	<b>1 295</b>	<b>2 809</b>	<b>1 427</b>	<b>5 531</b>

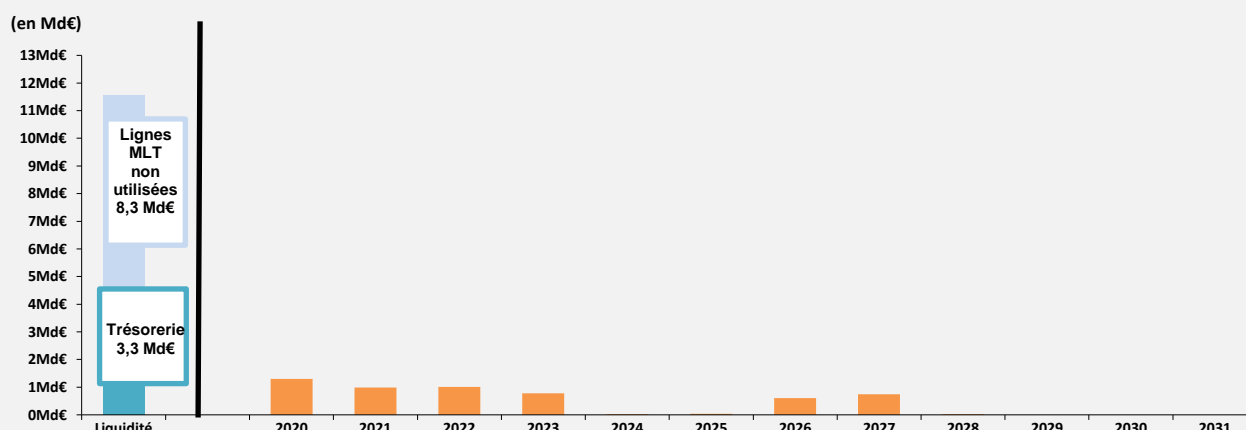
(a) lignes de crédit confirmées et non utilisées : 8 250 millions d'euros

### 8.3 Liquidités au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, la trésorerie disponible s'élève à 3 309 millions d'euros (y compris un impact négatif de 45 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 8 250 millions d'euros de lignes bancaires confirmées et non utilisées.

## Échéancier de la dette à fin décembre 2019

### Trésorerie disponible : 11,6 milliards d'euros



Les emprunts obligataires, à l'exception de celui à échéance 2020, comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA, à l'exception du financement de Colas au Canada (301 millions d'euros) qui comporte temporairement un *covenant* de levier en dette sur EBITDA, tels que définis au contrat.

### 8.4 Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

en pourcentage	31/12/2019	31/12/2018 retraité
Dettes à taux fixé <sup>a</sup>	86	86
Dettes à taux variable	14	14

(a) dettes à taux fixé pour plus d'un an

### 8.5 Risque de taux

Au 31 décembre 2019, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variable	Taux fixé	Total
Passifs financiers (dettes financières) <sup>a</sup>	(1 663)	(3 868)	(5 531)
Actifs financiers (trésorerie nette) <sup>b</sup>	3 309		3 309
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 646</b>	<b>(3 868)</b>	<b>(2 222)</b>
Couverture de taux	884	(884)	
<b>Position nette après gestion</b>	<b>2 530</b>	<b>(4 752)</b>	<b>(2 222)</b>
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités <sup>c</sup>	296	(296)	
<b>Position nette après gestion et correctif</b>	<b>2 826</b>		

(a) Les options d'achat et compléments de prix intégrés dans la dette au titre d'IFRS 9 sont considérés à taux fixé.

(b) y compris une diminution de 45 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

(c) Chez Colas, l'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation des taux d'intérêt. Il correspond à la différence entre la trésorerie financière moyenne de l'année et la position nette comptable à fin décembre.

Une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme sur la position nette après gestion et correctif exposée au risque de taux ci-avant engendrerait une diminution du coût de l'endettement financier net de 28 millions d'euros en année pleine.

## 8.6 Répartition de la dette financière courante et non courante par devise

	Zone Europe			Dollar USA	Dollar Canada	Autres devises	Total
	Euro	Livre sterling	Autres devises				
<b>Non courant 31/12/2019</b>	<b>3 181</b>	<b>897</b>	<b>6</b>	<b>37</b>	<b>91</b>	<b>24</b>	<b>4 236</b>
<b>Courant 31/12/2019</b>	<b>1 232</b>	<b>17</b>	<b>7</b>		<b>33</b>	<b>6</b>	<b>1 295</b>
Non courant 31/12/2018 retraité	3 966	648	10	39	382	3	5 048
Courant 31/12/2018 retraité	1 192	12	2	4	5	25	1 240

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 17 de l'annexe.

Le détail par métier des sûretés réelles et nantissements donnés par le Groupe figure en note 19.1 de l'annexe.

## NOTE 9 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

### 9.1 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2018 retraité	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de Trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements <sup>c</sup>	31/12/2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 928	39	9	593		5	3 574
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(238)	49	(1)	(25)		(5)	(220)
<b>TRÉSORERIE NETTE (A)</b>	<b>2 690</b>	<b>88 <sup>a</sup></b>	<b>8 <sup>a</sup></b>	<b>568 <sup>a</sup></b>			<b>3 354</b>
Dettes financières non courantes	5 048	30	13	96 <sup>b</sup>	12	(963)	4 236
Dettes financières courantes	1 240	1	196	(1 137) <sup>b</sup>	(13)	1 008	1 295
Instruments financiers nets	14				32	(1)	45
<b>ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)</b>	<b>6 302</b>	<b>31</b>	<b>209 <sup>d</sup></b>	<b>(1 041)</b>	<b>31</b>	<b>44</b>	<b>5 576</b>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)-(B)</b>	<b>(3 612)</b>	<b>57</b>	<b>(201)</b>	<b>1 609</b>	<b>(31)</b>	<b>(44)</b>	<b>(2 222)</b>

(a) augmentation nette de trésorerie de 664 millions d'euros analysée dans l'état des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement de l'exercice 2019 de 1 041 millions d'euros analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposent en augmentation de 962 millions d'euros et en diminution de 2 003 millions d'euros dont le remboursement de l'emprunt obligataire Bouygues SA à échéance octobre 2019 pour 1 000 millions d'euros.

(c) Les autres mouvements correspondent principalement au reclassement de l'emprunt obligataire de Bouygues SA à échéance juillet 2020 de non courant à courant pour 1 000 millions d'euros et aux engagements de rachat des minoritaires de Reel One pour 38 millions d'euros et de De Mensen pour 10 millions d'euros.

(d) Les changements de périmètre de l'exercice correspondent pour l'essentiel à la consolidation des dettes de la SCI Camille Desmoulins dont Bouygues Immobilier a pris le contrôle en 2019.

### 9.2 Principales variations de l'endettement financier net au cours de l'exercice 2019

<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 31/12/2018 retraité</b>	<b>(3 612)</b>
Cession partielle de 13% d'Alstom (prix de cession net de frais et dividendes encaissés)	1 405
Autres acquisitions/Cessions des activités consolidées, des titres non consolidés et autres titres immobilisés, y compris variation de périmètre et engagements de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle	(180)
Opérations sur capital	181 <sup>a</sup>
Opération 2018 Bouygues Confiance n° 10 perçue en 2019	16
Opération 2019 Bouygues Confiance n° 11 à percevoir en 2020	(15)
Dividendes versés	(710)
Exploitation	693
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 31/12/2019</b>	<b>(2 222)</b>

(a) concerne principalement l'augmentation de capital de Bouygues SA (levées de stock-options pour 57 millions d'euros, l'opération Bouygues Confiance n° 11 pour 150 millions d'euros) et le rachat d'actions propres le 4 janvier 2019 par Bouygues SA (en vue d'une réduction de capital et prime d'émission) pour 32 millions d'euros.

## NOTE 10 OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES

### 10.1 Répartition des obligations locatives par échéance

	Obligations locatives courantes			Obligations locatives non courantes						Total échéance à plus d'un an 31/12/2018 retraité	
	1 à 3 mois	4 à 12 mois	Total échéance à moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus		Total échéance à plus d'un an 31/12/2019
Obligations locatives	84	258	342	282	245	207	172	138	300	1 344	
Total 31/12/2018 retraité	79	239	318	267	228	195	176	133	327		1 326

### 10.2 Variation des obligations locatives

	31/12/2018 retraité	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de Trésorerie	Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	31/12/2019
Obligations locatives non courantes	1 326	11	(114)		121	1 344
Obligations locatives courantes	318	3	129	(351)	243	342
<b>TOTAL OBLIGATIONS LOCATIVES</b>	<b>1 644</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>(351)</b>	<b>364</b>	<b>1 686</b>

## NOTE 11 PASSIF COURANT

### 11.1 Passif courant

	31/12/2019	31/12/2018 retraité
Dettes financières courantes <sup>a</sup>	1 295	1 240
Obligations locatives courantes	342	318
Impôts courants	230	154
Fournisseurs et comptes rattachés	7 394	7 423
Passifs sur contrats clients <sup>b</sup>	3 854	3 885
Provisions courantes <sup>c</sup>	1 136	995
Autres passifs courants, comptes de régularisation et assimilés :		
• Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 969	2 914
• Produits différés	38	39
• Autres dettes non financières	1 888	1 826
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	220	238
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	57	25
Autres passifs financiers courants	23	21
<b>TOTAL</b>	<b>19 446</b>	<b>19 078</b>

(a) cf. analyse en note 8 de l'annexe

(b) cf. analyse en note 11.2 de l'annexe

(c) cf. analyse en note 6.2 de l'annexe

### 11.2 Passifs sur contrats clients

	Flux 2019				31/12/2019
	31/12/2018 retraité	Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	
Avances et acomptes reçus sur commandes <sup>a</sup>	1 351	10	(8)	(156)	1 197
Écarts liés à l'avancement des contrats <sup>b</sup>	2 534	40	36	47	2 657
<b>PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS</b>	<b>3 885</b>	<b>50</b>	<b>28</b>	<b>(109)</b>	<b>3 854</b>

(a) Le poste "Avances et acomptes reçus sur commandes" comprend à hauteur de 4 millions d'euros au 31 décembre 2019 (40 millions d'euros au 31 décembre 2018) des avances reçues de la part de clients à la signature de l'acte de vente de programmes immobiliers en état futur d'achèvement.

Ces sommes non restituables sont utilisées pour financer l'avancement des projets et ont été pour la quasi-totalité dépensées au 31 décembre 2019.

(b) principalement composés des produits constatés d'avance sur des contrats de construction de Bouygues Construction et Colas

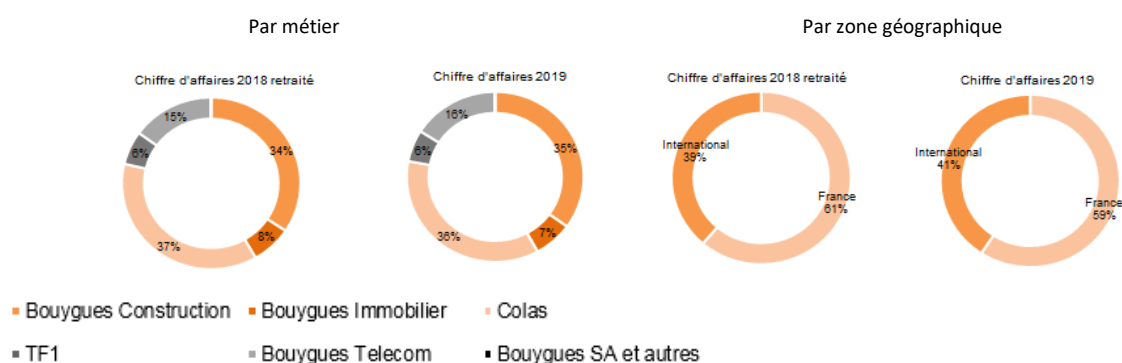
## NOTE 12 CHIFFRE D'AFFAIRES

### 12.1 Analyse par activité

L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

	Chiffre d'affaires 2019			Chiffre d'affaires 2018 retraité		
	France	International	Total	France	International	Total
Bouygues Construction	5 216	8 033	13 249	5 455	6 750	12 205
Bouygues Immobilier	2 565	140	2 705	2 495	132	2 627
Colas	6 535	7 086	13 621	6 408	6 726	13 134
TF1	2 093	190	2 283	2 111	131	2 242
Bouygues Telecom	6 031		6 031	5 314		5 314
Bouygues SA et autres	6	34	40	5	28	33
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ</b>	<b>22 446</b>	<b>15 483</b>	<b>37 929</b>	<b>21 788</b>	<b>13 767</b>	<b>35 555</b>

#### Répartition du chiffre d'affaires total



La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et activité figure en note 17 de l'annexe.

Au titre des exercices 2019 et 2018, il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif et aucun revenu significatif ne repose sur une obligation de performance antérieure à l'année en cours.

### 12.2 Analyse par zone géographique

	Chiffre d'affaires 2019		Chiffre d'affaires 2018 retraité	
	Total	%	Total	%
France	22 446	59	21 788	61
Union européenne (28 membres)	4 469	12	3 851	11
Autres pays européens	2 234	6	1 874	5
Afrique	1 060	3	1 057	3
Moyen-Orient	137	0	113	0
Amérique du Nord	4 189	11	3 860	11
Amérique Centrale et du Sud	357	1	314	1
Asie-Pacifique	3 037	8	2 698	8
<b>TOTAL</b>	<b>37 929</b>	<b>100</b>	<b>35 555</b>	<b>100</b>

Le chiffre d'affaires réalisé au sein de l'Union européenne hors France est constitué pour 45% par le Royaume-Uni, essentiellement dans les activités de construction. Il s'agit d'une activité réalisée localement et qui n'est pas exposée de manière significative aux aléas affectant les importations et les exportations.

## 12.3 Répartition, selon nature de marchés, entre la France et l'international

en pourcentage	2019			2018 retraité		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics <sup>a</sup>	27	48	35	26	47	34
Marchés privés	73	52	65	74	53	66

(a) facturation directe aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel)

## 12.4 Carnet de commandes

Le carnet de commandes du Groupe au 31 décembre 2019 s'établit à 35 344 millions d'euros.

	31/12/2018 retraité	Flux 2019			31/12/2019
		Écarts de conversion	Changements de périmètre	Autres variations liées à l'activité	
<b>Activités de construction</b>	<b>33 146</b>	<b>364</b>	<b>(309)</b>	<b>(179)</b>	<b>33 022</b>
dont Bouygues Construction	22 183	280		(863) <sup>b</sup>	21 600
dont Bouygues Immobilier	2 478			(265)	2 213
dont Colas	8 485	84	(309) <sup>a</sup>	949	9 209
<b>TF1</b>	<b>56</b>			<b>87</b>	<b>143</b>
<b>Bouygues Telecom</b>	<b>1 831</b>			<b>446</b>	<b>2 277</b>
<b>Retraitements inter-activités</b>	<b>(181)</b>			<b>83</b>	<b>(98)</b>
<b>Total Carnet de commandes</b>	<b>34 852</b>	<b>364</b>	<b>(309)</b>	<b>437</b>	<b>35 344</b>
dont maturité inférieure à 1 an	18 575				18 989
dont maturité comprise entre 1 et 5 ans	12 239				13 756
dont maturité supérieure à 5 ans	4 038				2 599

(a) comprend principalement la sortie de périmètre de Smac pour 335 millions d'euros

(b) dont 12 308 millions d'euros de prises de commande

Chez Bouygues Construction et Colas, le carnet de commandes représente le volume d'activité restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).

Chez Bouygues Immobilier, il est composé du chiffre d'affaires des ventes notariées restant à réaliser et du montant du chiffre d'affaires total des réservations signées restant à noter.

En application de la norme IFRS 11, Bouygues Immobilier exclut de son carnet de commandes le chiffre d'affaires des réservations réalisées à travers des coentreprises mises en équivalence (sociétés en co-promotion en cas de contrôle conjoint).

Le carnet de commandes de TF1 représente le volume d'activité restant à réaliser pour les productions ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur.

Le carnet de commandes de Bouygues Telecom représente principalement le chiffre d'affaires sur les abonnements facturables aux clients jusqu'au terme de leurs engagements contractuels.

## NOTE 13 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	2019	2018 retraité
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 676</b>	<b>1 564</b>
Autres produits opérationnels	71	371
Autres charges opérationnelles	(51)	(106)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 696</b>	<b>1 829</b>

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 17 de l'annexe.

Les autres produits et charges opérationnels concernent principalement :

### 2019

Bouygues Telecom : produits nets de 70 millions d'euros, qui se composent de 63 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs (sites et pylônes à Cellnex), 4 millions d'euros d'autres produits opérationnels et 3 millions d'euros au titre de la mise en œuvre du partage de réseau (reprises de provision nettes de charges)

Colas : charges de 28 millions d'euros relatives aux charges de restructuration liées à l'arrêt de l'activité de la raffinerie de Dunkerque et à la société SES Nouvelle

Bouygues Construction : charges de 23 millions d'euros relatives à des charges de restructuration

### 2018

Bouygues Telecom : produits nets de 322 millions d'euros, qui se composent de 250 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs (sites et pylônes à Cellnex, infrastructures en fibre optique à CityFast), 110 millions d'euros suite au dénouement favorable sur les charges à payer Arcep et 11 millions d'euros d'autres produits opérationnels divers, partiellement compensés par 47 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et d'une charge de 2 millions d'euros relatives aux primes exceptionnelles de pouvoir d'achat

Colas : charges de 31 millions d'euros, qui se composent de 16 millions d'euros liés aux travaux préliminaires au démantèlement du site de la raffinerie de Dunkerque, 10 millions d'euros de primes exceptionnelles de pouvoir d'achat et 5 millions d'euros d'autres charges opérationnelles diverses

TF1 : charges de 22 millions d'euros relatives à l'amortissement de la réévaluation des droits suite à l'allocation du prix d'acquisition de Newen Studios

Bouygues Construction : charges de 4 millions d'euros relatives aux primes exceptionnelles de pouvoir d'achat

## NOTE 14 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

### 14.1 Analyse du coût de l'endettement financier net

	2019	2018 retraité
<b>Charges financières dont</b>	<b>(246)</b>	<b>(245)</b>
Charges d'intérêts sur endettement	(233)	(226)
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(12)	(18)
Impacts négatifs des instruments financiers	(1)	(1)
<b>Produits financiers dont</b>	<b>39</b>	<b>29</b>
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	34	27
Revenus et plus-values sur cessions d'éléments de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	5	2
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(207)</b>	<b>(216)</b>

### 14.2 Autres produits et charges financiers

	2019	2018 retraité
Autres produits financiers	84	82
Autres charges financières	(94)	(64)
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS</b>	<b>(10)</b>	<b>18</b>

Les autres produits et charges financiers incluent les produits financiers de participation, les plus ou moins-values sur titres non consolidés, la rémunération des investisseurs sur fonds appelés (immobilier d'entreprise), les commissions d'engagements, les variations de juste valeur sur les "Autres actifs financiers courants", les dividendes des entités non consolidées et divers sur la période.

Les autres charges financières augmentent de 30 millions d'euros, en liaison avec la hausse des dépréciations d'actifs financiers non courants, celle des charges de désactualisation des engagements de rachat de minoritaires, ainsi que des actifs financiers cédés avec des valeurs nettes comptables plus élevées qu'en 2018.

## NOTE 15 IMPÔT

### 15.1 Analyse de la charge nette d'impôt

	2019			2018 retraité		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(238)	(181)	(419)	(313)	(125)	(438)
Impositions différées passif	(25)	5	(20)	12	(1)	11
Impositions différées actif	(10)	(3)	(13)		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>(273)</b>	<b>(179)</b>	<b>(452)</b>	<b>(301)</b>	<b>(125)</b>	<b>(426)</b>

La répartition de la charge nette d'impôt par métier est présentée en note 17 de l'annexe.

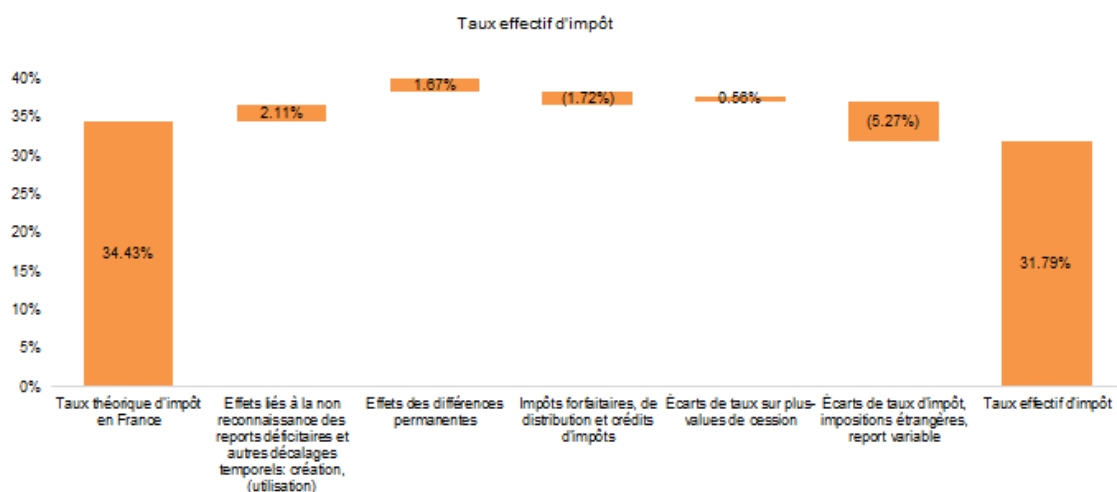
### 15.2 Rapprochement entre taux théorique d'impôt et taux effectif d'impôt (preuve d'impôt)

Les différences constatées entre le taux théorique d'impôt de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charge de l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018 retraité
<b>RÉSULTAT NET (100 %)</b>	<b>1 320</b>	<b>1 450</b>
<b>Neutralisation</b>		
Impôt	452	426
Résultat des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente	Néant	Néant
Résultat des coentreprises et entités associées	(350)	(302)
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS INTÉGRÉES POURSUIVIES AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 422</b>	<b>1 574</b>
Taux théorique d'impôt en France	34,43%	34,43%
Effets liés à la non reconnaissance des reports déficitaires et autres décalages temporels: création, (utilisation)	2,11%	1,59%
Effets des différences permanentes	1,67%	0,51%
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	(1,72%)	(3,56%)
Écarts de taux sur plus-values de cession <sup>a</sup>	0,56%	(1,14%)
Écarts de taux d'impôt, impositions étrangères, report variable	(5,27%)	(4,77%)
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>31,79%</b>	<b>27,06%</b>

(a) dont les impacts en 2018 liés à la cession de 49% d'Axione 2018 chez Bouygues Construction

Le taux effectif d'impôt 2019 s'établit à 32%. Celui de 2018 retraité de la cession d'Axione et calculé en tenant compte d'un CICE taxable comme en 2019 s'établit à 31 %.



## NOTE 16 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2019 (à l'exclusion du nombre moyen des actions détenues ordinaires achetées à titre d'autocontrôle).

	2019	2018 retraité
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe (en millions d'euros)	1 184	1 308
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	372 761 257	367 355 503
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)</b>	<b>3,18</b>	<b>3,56</b>

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscription d'actions potentiellement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice).

	2019	2018 retraité
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe (en millions d'euros)	1 184	1 308
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	372 761 257	367 355 503
Ajustement lié à l'effet dilutif des options sur les actions	697 972	1 998 064
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (en euros)</b>	<b>3,17</b>	<b>3,54</b>

## NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit :

**1. Analyse par métier (UGT) :** Bouygues Construction (BTP) ; Bouygues Immobilier (Immobilier) ; Colas (Routes) ; TF1 (Médias) ; Bouygues Telecom (Télécoms) ; Bouygues SA et autres.

**2. Analyse par zone géographique :** France et DOM, Union européenne, Autres pays européens, Afrique, Asie-Pacifique, Amériques et Moyen-Orient.

Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

L'information sur le chiffre d'affaires par zone géographique figure en note 12.2 de l'annexe.

Les secteurs opérationnels par activité correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel du Groupe et aucun regroupement n'a été effectué. Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leur performance.

Les données des secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

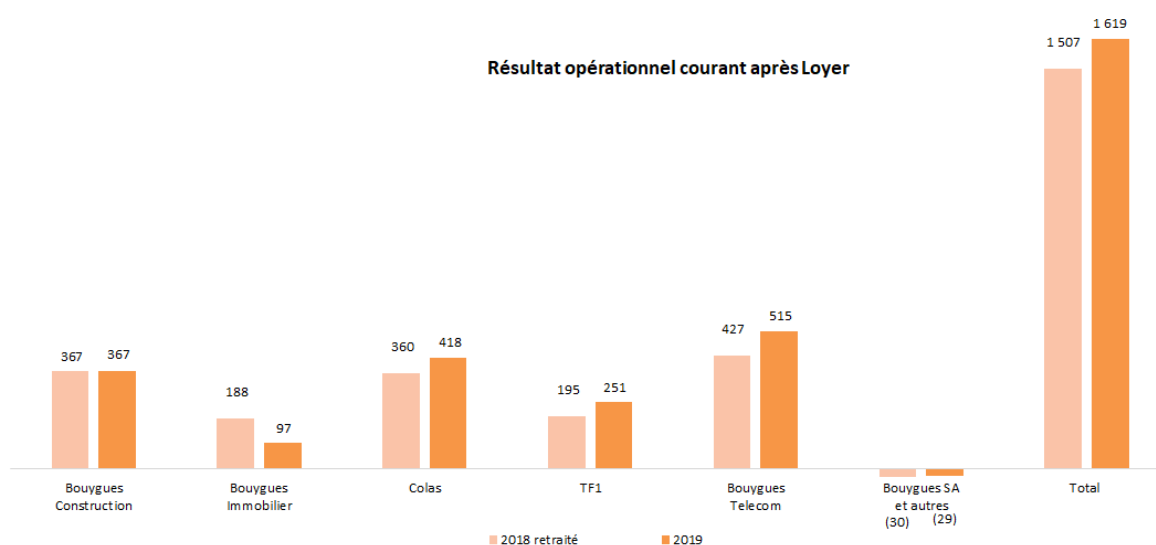
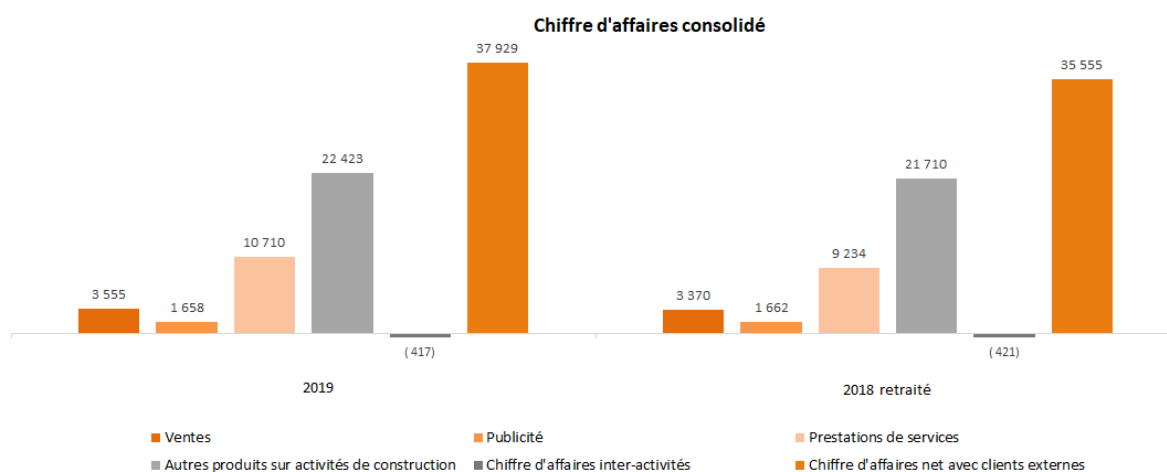
Le secteur "Bouygues SA et autres" présenté regroupe les contributions des entités *holding corporate* et des entités dédiées au financement centralisé du Groupe.

## 17.1 Analyse sectorielle par activité

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2019</b>							
Ventes	80		2 561	119	795		3 555
Publicité				1 658			1 658
Prestations de services	4 256	52	377	560	5 263	202	10 710
Autres produits sur activités de construction	9 019	2 654	10 750				22 423
Chiffre d'affaires total	13 355	2 706	13 688	2 337	6 058	202	38 346
Chiffre d'affaires inter-activités	(106)	(1)	(67)	(54)	(27)	(162)	(417)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES</b>	<b>13 249</b>	<b>2 705</b>	<b>13 621</b>	<b>2 283</b>	<b>6 031</b>	<b>40</b>	<b>37 929</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>378</b>	<b>99</b>	<b>433</b>	<b>255</b>	<b>540</b>	<b>(29)</b>	<b>1 676</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT après Loyer<sup>a</sup></b>	<b>367</b>	<b>97</b>	<b>418</b>	<b>251</b>	<b>515</b>	<b>(29)</b>	<b>1 619</b>
Autres produits opérationnels					70	1	71
Autres charges opérationnels	(23)		(28)				(51)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>355</b>	<b>99</b>	<b>405</b>	<b>255</b>	<b>610</b>	<b>(28)</b>	<b>1 696</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après Loyer<sup>a</sup></b>	<b>344</b>	<b>97</b>	<b>390</b>	<b>251</b>	<b>585</b>	<b>(28)</b>	<b>1 639</b>
Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+)	20	(2)	(33)	(2)	(12)	(178)	(207)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(2)	(15)	(4)	(25)		(57)
Impôt	(128)	(38)	(141)	(82)	(185)	122	(452)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	79	(3)	43	(6)		237	350
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>326</b>	<b>47</b>	<b>261</b>	<b>155</b>	<b>379</b>	<b>152</b>	<b>1 320</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>326</b>	<b>47</b>	<b>261</b>	<b>155</b>	<b>379</b>	<b>152</b>	<b>1 320</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>325</b>	<b>46</b>	<b>252</b>	<b>67</b>	<b>343</b>	<b>151</b>	<b>1 184</b>

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2018 RETRAITÉ</b>							
Ventes	101		2 353	144	772		3 370
Publicité				1 662			1 662
Prestations de services	3 556	53	403	482	4 572	168	9 234
Autres produits sur activités de construction	8 701	2 575	10 434				21 710
Chiffre d'affaires total	12 358	2 628	13 190	2 288	5 344	168	35 976
Chiffre d'affaires inter-activités	(153)	(1)	(56)	(46)	(30)	(135)	(421)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES</b>	<b>12 205</b>	<b>2 627</b>	<b>13 134</b>	<b>2 242</b>	<b>5 314</b>	<b>33</b>	<b>35 555</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>378</b>	<b>190</b>	<b>373</b>	<b>199</b>	<b>454</b>	<b>(30)</b>	<b>1 564</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT après Loyer<sup>a</sup></b>	<b>367</b>	<b>188</b>	<b>360</b>	<b>195</b>	<b>427</b>	<b>(30)</b>	<b>1 507</b>
Autres produits opérationnels					371		371
Autres charges opérationnels	(4)		(31)	(22)	(49)		(106)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>374</b>	<b>190</b>	<b>342</b>	<b>177</b>	<b>776</b>	<b>(30)</b>	<b>1 829</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après Loyer<sup>a</sup></b>	<b>363</b>	<b>188</b>	<b>329</b>	<b>173</b>	<b>749</b>	<b>(30)</b>	<b>1 772</b>
Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+)	17	(2)	(31)	(2)	(7)	(191)	(216)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(2)	(13)	(4)	(27)		(57)
Impôt	(109)	(79)	(96)	(49)	(242)	149	(426)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(2)	46	28			230	302
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>308</b>	<b>140</b>	<b>228</b>	<b>127</b>	<b>491</b>	<b>156</b>	<b>1 450</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>308</b>	<b>140</b>	<b>228</b>	<b>127</b>	<b>491</b>	<b>156</b>	<b>1 450</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>296</b>	<b>137</b>	<b>220</b>	<b>55</b>	<b>444</b>	<b>156</b>	<b>1 308</b>

(a) Le résultat opérationnel courant après Loyer et le résultat opérationnel après Loyer sont calculés à partir du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel pour y intégrer les charges d'intérêts sur obligations locatives calculées conformément à la norme IFRS 16.



	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>Résultat opérationnel courant après Loyer</b>	367	97	418	251	515	(29)	1 619
<b>Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :</b>							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	184	10	462	243	867	11	1 777
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	271	24	151	34	35	1	516
<b>Retraitement des autres produits d'exploitation :</b>							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(231)	(14)	(99)	(14)	(6)		(364)
<b>EBITDA après Loyer 2019</b>	<b>591</b>	<b>117</b>	<b>932</b>	<b>514</b>	<b>1 411</b>	<b>(17)</b>	<b>3 548</b>
	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>Résultat opérationnel courant après Loyer</b>	367	188	360	195	427	(30)	1 507
<b>Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :</b>							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	189	10	461	213	821	9	1 703
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	214	(2)	100	70	34	1	417
<b>Retraitement des autres produits d'exploitation :</b>							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(280)	(35)	(145)	(9)	(18)		(487)
<b>EBITDA après Loyer 2018 retraité</b>	<b>490</b>	<b>161</b>	<b>776</b>	<b>469</b>	<b>1 264</b>	<b>(20)</b>	<b>3 140</b>

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>							
Coentreprises et entités associées	105	41	422	12		976 <sup>a</sup>	1 556
Provisions non courantes	(857)	(91)	(857)	(51)	(279)	(32)	(2 167)
Provisions courantes	(742)	(30)	(323)	(15)		(26)	(1 136)
<b>Endettement financier net au 31 décembre 2019 :</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 629	86	488	105	47	(1 781)	3 574
Dettes financières non courantes	(1 082)	(20)	(431)	(200)	(1 423)	(1 080)	(4 236)
Dettes financières courantes	(9)	(40)	(36)	(29)	(78)	(1 103)	(1 295)
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(425)	(305)	(387)	(3)		900	(220)
Instruments financiers - Couverture des dettes financières (actif/passif)			(1)			(44)	(45)
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET/</b>							
<b>EXCÉDENT FINANCIER NET <sup>b</sup></b>	<b>3 113</b>	<b>(279)</b>	<b>(367)</b>	<b>(127)</b>	<b>(1 454)</b>	<b>(3 108)</b>	<b>(2 222)</b>

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 RETRAITÉ</b>							
Coentreprises et entités associées	103	27	394	21		2 088 <sup>a</sup>	2 633
Provisions non courantes	(811)	(88)	(792)	(41)	(278)	(32)	(2 042)
Provisions courantes	(647)	(31)	(271)	(20)	(2)	(24)	(995)
<b>Endettement financier net au 31 décembre 2018 retraité :</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 652	70	563	117	44	(2 518)	2 928
Dettes financières non courantes	(1 028)	(17)	(503)	(127)	(1 253)	(2 120)	(5 048)
Dettes financières courantes	(11)	(6)	(46)	(12)	(61)	(1 104)	(1 240)
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(493)	(285)	(488)	(6)	(4)	1 038	(238)
Instruments financiers - Couverture des dettes financières (actif/passif)	(1)		(1)		(1)	(11)	(14)
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET/</b>							
<b>EXCÉDENT FINANCIER NET <sup>b</sup></b>	<b>3 119</b>	<b>(238)</b>	<b>(475)</b>	<b>(28)</b>	<b>(1 275)</b>	<b>(4 715)</b>	<b>(3 612)</b>

(a) concerne Alstom pour 974 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 2 087 millions d'euros au 31 décembre 2018

(b) correspond à la contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>Autres indicateurs financiers exercice 2019</b>							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	491	120	780	416	1 275	250	3 332
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes (II)	(146)	205	(30)	(32)	(166)	(54)	(223)
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (III)	(189)	(11)	(321)	(242)	(836)	(3)	(1 602)
Remboursement des obligations locatives (IV)	(98)	(9)	(88)	(18)	(138)	0	(351)
<b>CASH-FLOW LIBRE APRÈS VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (I) + (II) + (III) + (IV)</b>	<b>58</b>	<b>305</b>	<b>341</b>	<b>124</b>	<b>135</b>	<b>193</b>	<b>1 156</b>
<b>Autres indicateurs financiers exercice 2018 retraité</b>							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	389	118	698	360	1 187	(43)	2 709
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes (II)	286	(95)	(295)	17	(282)	(30)	(399)
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (III)	(201)	(8)	(288)	(204)	(865)	(7)	(1 573)
Remboursement des obligations locatives (IV)	(86)	(9)	(69)	(16)	(130)	0	(310)
<b>CASH-FLOW LIBRE APRÈS VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (I) + (II) + (III) + (IV)</b>	<b>388</b>	<b>6</b>	<b>46</b>	<b>157</b>	<b>(90)</b>	<b>(80)</b>	<b>427</b>

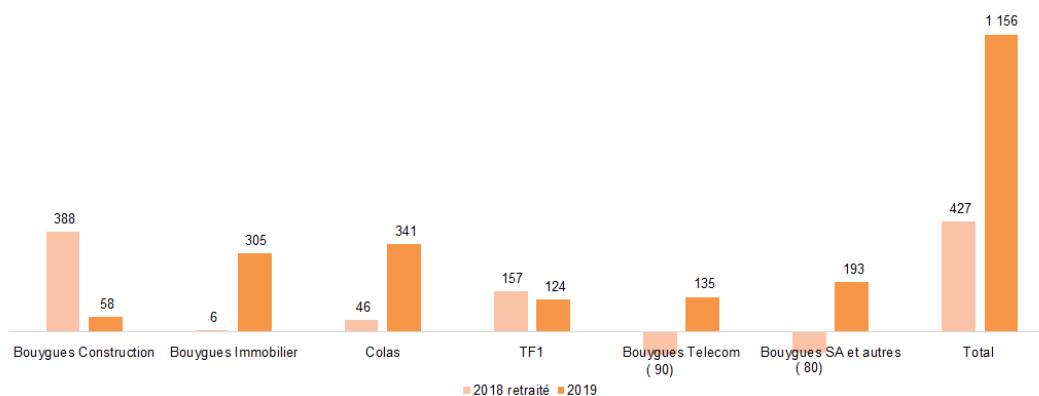
(a) Le cash-flow libre de Bouygues Telecom au 31 décembre 2019 avant dégradation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 166 millions d'euros s'élève à 301 millions d'euros.

(b) Le cash-flow libre de Bouygues Telecom au 31 décembre 2018 avant dégradation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 282 millions d'euros s'élève à 192 millions d'euros.

(c) La hausse du cash-flow libre après variation du besoin en fonds de roulement chez Bouygues SA et autres filiales de 273 millions d'euros s'explique principalement par la hausse des dividendes Alstom de 319 millions d'euros.

Retraité des dividendes Alstom perçus en 2018 et 2019, respectivement 22 et 341 millions, le cash-flow libre après variation du besoin en fonds de roulement augmente de 410 millions d'euros (405 millions d'euros au titre de 2018 et 815 millions d'euros au titre de 2019).

### Cash-flow libre après variation du BFR lié à l'activité



## 17.2 Analyse sectorielle par zone géographique

Les zones géographiques détaillées ci-après représentent les zones où les immobilisations corporelles et incorporelles sont présentes au 31 décembre.

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie-Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
<b>Bilan au 31 décembre 2019</b>								
Immobilisations corporelles	5 642	382	156	144	197	979	2	7 502
Immobilisations incorporelles	2 038	19			1	119		2 177
<b>État des flux de trésorerie exercice 2019</b>								
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	1 490	69	26	58	107	102	1	1 853

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie-Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
<b>Bilan au 31 décembre 2018 retraité</b>								
Immobilisations corporelles	5 495	363	165	126	158	1 016	4	7 327
Immobilisations incorporelles	2 057	17	3		2	119		2 198
<b>État des flux de trésorerie exercice 2018 retraité</b>								
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	1 778	74	35	62	68	160	1	2 178

## NOTE 18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent au 31 décembre 2019 la somme des encours notionnels de chaque type de produits utilisés, avec répartition par maturité résiduelle et par devise.

### 18.1 Couverture du risque de taux, du risque de change et du risque sur matières premières

#### 18.1.1 Analyse par métier

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018 retraité
Achats à terme	464		270	2		1	737	765
Ventes à terme	460		112				572	541
Swaps de change	20			13	3	1 011	1 047	1 213
Swaps de taux <sup>a</sup>		350	134			500	984	1 371
Options de taux ( <i>caps, floors</i> )			45		1 200		1 245	
Dérivés de matières premières			1				1	1

(a) concerne taux fixe payé 984 millions d'euros

#### 18.1.2 Analyse par échéance et devise d'origine

	Date d'échéance			Total	Devise d'origine				
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		EUR	USD	HKD	CHF	Autres
Achats à terme	685	52		737	238	143	3	11	342
Ventes à terme	527	45		572	16	182	56	108	210
Swaps de change	1 047			1 047	4	136	300	166	441
Swaps de taux	100	334	550	984	938				46
Options de taux ( <i>caps, floors</i> )		1 245		1 245	1 245				
Dérivés de matières premières	1			1	1				

## 18.2 Valeur de marché des instruments de couverture

Dérivés à l'actif	Devise d'origine					Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	HKD	CHF	Autres				
Achats à terme	1				3	4		4	
Ventes à terme	1	1				2		2	
Swaps de change		1			1	2	1	1	
Swaps de taux	1					1		1	
Options de taux ( <i>caps, floors</i> )	2					2		2	
Dérivés de matières premières									
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5</b>	<b>2</b>			<b>4</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	

Dérivés au passif	Devise d'origine					Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	HKD	CHF	Autres				
Achats à terme	(7)	(2)				(9)		(9)	
Ventes à terme		(5)	(1)	(2)	(2)	(10)		(10)	
Swaps de change		(1)	(3)	(1)	(1)	(6)		(6)	
Swaps de taux	(47)				(11) <sup>a</sup>	(58)	(11)	(47)	
Options de taux ( <i>caps, floors</i> )									
Dérivés de matières premières									
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>(54)</b>	<b>(8)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>	<b>(14)</b>	<b>(83)</b>	<b>(11)</b>	<b>(72)</b>	
<b>TOTAL NET</b>	<b>(49)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>	<b>(10)</b>	<b>(72)<sup>b</sup></b>	<b>(10)</b>	<b>(62)</b>	

(a) dont principalement GBP

(b) L'écart avec la valeur inscrite au bilan s'explique essentiellement chez Colas par la valeur de marché du swap de taux mis en place pour le contrat avec la Ville de Portsmouth pour un impact négatif de 11 millions d'euros, qui est intégralement compensée par la valeur de marché du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par le client, soit 11 millions d'euros.

En cas de translation de la courbe des taux de +1,00 % (et respectivement -1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur négative de 11 millions d'euros (respectivement une valeur négative de 123 millions d'euros).

En cas de translation des cours des devises de +1,00 % de l'euro (et respectivement -1,00 %) par rapport aux autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur négative de 69 millions d'euros (respectivement une valeur négative de 74 millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

## NOTE 19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note complète les informations communiquées en notes 3, 4 et 8 de l'annexe.

La présentation des engagements ci-après n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

### 19.1 Engagements de garantie

	31/12/2019	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2018 retraité
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	78	4		74				12	53	13	89
Avals, cautions et garanties donnés	291	41		224	16		10	181	65	45	98
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNÉS</b>	<b>369</b>	<b>45</b>		<b>298</b>	<b>16</b>		<b>10</b>	<b>193</b>	<b>118</b>	<b>58</b>	<b>187</b>
Avals, cautions et garanties reçus	10						10	2	8		2
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES REÇUS</b>	<b>10</b>						<b>10</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		<b>2</b>
<b>SOLDE NET</b>	<b>359</b>	<b>45</b>		<b>298</b>	<b>16</b>			<b>191</b>	<b>110</b>	<b>58</b>	<b>185</b>

Le Groupe est susceptible d'accorder, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties pluriannuelles (de type "garantie décennale") qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors bilan ; dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

### 19.2 Engagements contractuels divers

	31/12/2019	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2018 retraité
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
Transport d'images	44				44			22	22		67
Réseau	3 402					3 402		228	902	2 272	2 630
Autres	199		1	185	13			48	53	98	197
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNÉS</b>	<b>3 645</b>		<b>1</b>	<b>185</b>	<b>57</b>	<b>3 402</b>		<b>298</b>	<b>977</b>	<b>2 370</b>	<b>2 894</b>
Transport d'images	44				44			22	22		67
Réseau	3 402					3 402		228	902	2 272	2 630
Autres	199		1	185	13			48	53	98	197
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS REÇUS</b>	<b>3 645</b>		<b>1</b>	<b>185</b>	<b>57</b>	<b>3 402</b>		<b>298</b>	<b>977</b>	<b>2 370</b>	<b>2 894</b>
<b>SOLDE NET</b>											

Les principaux engagements contractuels divers concernent les prestations de services contractées auprès des propriétaires de pylônes (TDF, FPS, Cellnex et Cityfast) et des fournisseurs de fibres optiques FTTH chez Bouygues Telecom et l'exploitation de carrières (contrats de forage) chez Colas. Ils augmentent de 751 millions d'euros sur l'exercice.

Les engagements contractuels donnés par Bouygues Telecom, 3 402 millions d'euros, sont en hausse nette de 772 millions d'euros principalement due au déploiement du FTTH qui génère une hausse des contrats de prestations de services associées.

## 19.3 Autres engagements

### Bouygues Telecom

#### Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz

Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de vingt ans (en 2012 pour la bande 800 MHz et en 2015 pour la bande 700 MHz) comportent une obligation d'accueillir des MVNO<sup>1</sup>, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98% à douze ans et 99,6% à quinze ans).

Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'Arcep, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800 (97,7% à quinze ans), ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à douze ans et 95% à quinze ans).

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à quinze ans) les trains du quotidien.

#### Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de vingt ans en 2011 comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à quatre ans, 60% à huit ans et 75% à douze ans).

Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui, en l'occurrence, cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1 800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.

#### Autorisation de réutilisation des fréquences dans la bande 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz neutre technologiquement

Le 12 janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et l'opérateur ont signé un accord (dit *New Deal Mobile*) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1 800 MHz, et 2 100 MHz pour une durée de dix ans.

Etant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2 100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1 800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0680 du 3 juillet 2018, modifié les autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer les nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté du renouvellement des fréquences 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz pour une durée de dix ans.

Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1 800 MHz jusqu'au 8 décembre 2034 et les fréquences 2 100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences est désormais neutre technologiquement, et peut donc être utilisé indépendamment pour la 2G/3G/4G.

#### Obligations imposées dans le cadre de l'utilisation des fréquences dans la bande 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz

Les obligations de couverture imposées à Bouygues Telecom dans le cadre de ces décisions d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz sont :

---

<sup>1</sup> *Mobile Virtual Network Operators* (opérateurs de réseaux mobiles virtuels)

- participer au dispositif de couverture ciblée permettant d'accroître la couverture du territoire métropolitain: 5000 nouvelles zones à couvrir avec au maximum 600 en 2018, 700 en 2019, 800 en 2020, 2021 et 2022 puis 600 au-delà jusqu'à atteinte des 5000. Sur ces 5000 zones, une partie sera réalisée en partage de réseaux actifs entre les quatre opérateurs, et une partie en partage de réseaux passifs à deux ou trois opérateurs ;
- généraliser la 4G sur l'ensemble des sites du réseau : 100% des sites existants au plus tard le 31 décembre 2020, sauf pour les sites du programme "Zones Blanches centre-bourg" dont 75% doivent être passés en 4G au plus tard le 31 décembre 2020 et 100% au plus tard le 31 décembre 2022 ;
- couvrir 99,6% de la population métropolitaine en bonne couverture au plus tard le 9 décembre 2027 puis 99,8% de la population métropolitaine au plus tard le 9 décembre 2031 ;
- couvrir les Axes Routiers Prioritaires à l'extérieur des véhicules au plus tard le 31 décembre 2020 ;
- couvrir les Axes Routiers Prioritaires à l'intérieur des véhicules au plus tard le 9 octobre 2025 ;
- couvrir 90% des voies du réseau ferré régional au plus tard le 31 décembre 2025.

### Zones blanches

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes.

Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. Lors du troisième Comité interministériel aux ruralités de 2016 les opérateurs mobiles se sont engagés à étendre à 1 300 sites le dispositif de zones prioritaires précédemment défini. Une nouvelle convention a été signée en février 2017.

L'avancement au 31 décembre 2019 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'Arcep.

Dans le cadre du *New Deal*, l'ensemble des remontées de collectivités des zones qui ne seraient pas couvertes par un ou plusieurs opérateurs seront désormais traitées dans le cadre du dispositif de couverture ciblée.

Concernant les sites existants du programme "Zones Blanches centre-bourg", également dans le cadre du *New Deal*, Bouygues Telecom doit généraliser la 4G sur ces sites, avec 75% des sites d'ici fin 2020 et 100% d'ici fin 2022.

### 19.4 Actifs et passifs éventuels

Néant.

## NOTE 20 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION AU CAPITAL

### 20.1 Effectif moyen

	2019	2018
Cadres	23 780	23 358
Agents de maîtrise et employés	20 033	19 749
Compagnons	23 262	24 757
<b>SOUS-TOTAL EFFECTIF FRANCE</b>	<b>67 076</b>	<b>67 863</b>
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	66 121	58 552
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN</b>	<b>133 197</b>	<b>126 416</b>

Les effectifs sont en hausse principalement en relation avec les acquisitions de l'exercice.

### 20.2 Engagements envers le personnel

	31/12/2018 retraité	Flux 2019	31/12/2019
Indemnités de fin de carrière (IFC)	528	67	595
Médailles du travail et autres	143	(8)	135
Autres avantages post-emploi (pensions)	148	62	210
<b>TOTAL</b>	<b>819</b>	<b>121</b>	<b>940</b>

Ces engagements font l'objet de provisions enregistrées en passif non courant (note 6.1 de l'annexe).

### 20.3 Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) hors médailles du travail

#### 20.3.1 Régimes à cotisations définies

	2019	2018 retraité
Montants comptabilisés en charges	(1 894)	(1 890)

Les cotisations définies présentées ci-avant comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance-maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires) ;
- aux caisses d'assurance chômage.

## 20.3.2 Régimes à prestations définies

### 20.3.2.1 Provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2019	31/12/2018 retraité	31/12/2019	31/12/2018 retraité	31/12/2019	31/12/2018 retraité
Valeur actualisée des obligations	600	534	1 903 <sup>a</sup>	536	2 503	1 070
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	(5)	(6)	(1 693) <sup>a</sup>	(388)	(1 698)	(394)
<b>DÉFICIT COMPTABILISÉ EN PROVISION</b>	<b>595</b>	<b>528</b>	<b>210</b>	<b>148</b>	<b>805</b>	<b>676</b>
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations			89%	72%		
Régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan			(18)	(17)	(18)	(17)
<b>Total</b>	<b>595</b>	<b>528</b>	<b>192</b>	<b>131</b>	<b>787</b>	<b>659</b>

(a) La variation de la valeur actualisée des obligations et de la juste valeur des actifs du régime provient principalement de la comptabilisation des engagements d'Alpiq Engineering Services dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition réalisée dans les douze mois suivant l'acquisition.

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2019	2018 retraité	2019	2018 retraité
<b>OUVERTURE</b>	<b>528</b>	<b>517</b>	<b>148</b>	<b>102</b>
Coût des services rendus et passés	29	24	34	11
Charges d'intérêt	7	7	3	1
<b>Charge totale reconnue</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>37</b>	<b>12</b>
Reprises utilisées (prestations servies et cotisations versées)	(27)	(26)	(41)	(5)
Écarts de conversion			5	(1)
Changements de périmètre		(15)	28 <sup>a</sup>	77 <sup>a</sup>
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	58 <sup>b</sup>	21	36 <sup>b</sup>	(39)
Virement de rubriques et autres mouvements			(3)	2
<b>CLÔTURE</b>	<b>595</b>	<b>528</b>	<b>210</b>	<b>148</b>

(a) concerne pour l'essentiel les engagements d'Alpiq Engineering Services

(b) figure pour 97 millions d'euros dans l'état des produits et charges comptabilisés en incluant 3 millions d'euros d'écarts actuariels sur les régimes surfinancés

### 20.3.2.2 Répartition par métier au 31 décembre 2019

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
<b>Provisions non courantes (bilan) :</b>							
• indemnités de fin de carrière	206	22	220	50	78	19	595
• pensions	119		91				210
Provisions reconnues au passif du bilan	325	22	311	50	78	19	805
• Régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	(3)		(15)				(18)
<b>Total</b>	<b>322</b>	<b>22</b>	<b>296</b>	<b>50</b>	<b>78</b>	<b>19</b>	<b>787</b>

### 20.3.2.3 Répartition par zone géographique au 31 décembre 2019

	France et DOM	Union européenne <sup>a</sup>	Autres pays européens <sup>b</sup>		Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Moyen- Orient	Total
<b>Provisions non courantes (bilan) :</b>									
• indemnités de fin de carrière	585	2			5	2	1	595	
• pensions	3	149	46			12		210	
Provisions reconnues au passif du bilan	588	151	46		5	14	1	805	
• Régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan			(18)					(18)	
<b>Total</b>		<b>151</b>	<b>28</b>		<b>5</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>787</b>	

(a) inclus le Royaume-Uni

(b) concerne essentiellement la Suisse

### 20.3.2.4 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière et des pensions

	2019	2018
Taux d'actualisation indemnités de fin de carrière <sup>a</sup>	0,9221% (iBoxx A10+)	2,10 % (iBoxx A10+)
Taux d'actualisation pensions <sup>b</sup>	0,20 à 6,00%	0,10 à 3,70%
Table de survie	INSEE	INSEE
<b>Âge de départ en retraite (selon les métiers) :</b>		
• Cadres	62/65 ans	62/65 ans
• Etams/compagnons	62/65 ans	62/65 ans
Augmentation future des salaires (selon activité) <sup>c</sup>	0 à 4%	1 à 2,8 %

(a) Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une hausse des engagements de 47 millions d'euros au 31 décembre 2019. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels seraient comptabilisés directement en capitaux propres.

(b) Une baisse de 20 points de base du taux d'actualisation entraînerait une hausse des engagements de 45 millions d'euros au 31 décembre 2019. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels seraient comptabilisés directement en capitaux propres.

(c) taux d'inflation inclus

## 20.4 Participation au capital

### Stock-options

Le nombre total d'options pouvant effectivement être exercées s'élève à 9 151 267.

#### Cours de Bourse au 31 décembre 2019 : 37,88 euros

Date d'attribution	Solde au 31/12/2019	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (en euros)	Nombre d'options effectivement exerçables
28/03/2013	771 007	29/03/2017	29/03/2014	22,28	771 007
27/03/2014	1 649 602	28/03/2018	28/03/2015	30,32	1 649 602
28/05/2015	2 103 546	29/05/2017	29/05/2016	37,11	2 103 546
30/05/2016	1 780 612	31/05/2018	31/05/2017	29,00	1 780 612
01/06/2017	2 437 842	02/06/2019	02/06/2018	37,99	
01/06/2018	2 519 550	02/06/2020	02/06/2019	41,57	
31/05/2019	2 846 500	01/06/2021	01/06/2020	32,59	2 846 500
<b>TOTAL</b>	<b>14 108 659</b>				<b>9 151 267</b>

Pour être effectivement exerçables les options doivent remplir deux conditions :

- être juridiquement exerçables au 31 décembre 2019, soit par exercice normal (deux ou quatre ans après la date d'attribution du plan), soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE ;
- être économiquement exerçables au 31 décembre 2019 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 31 décembre 2019 (dernier cours coté de l'exercice), soit 37,88 euros.

## NOTE 21 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 21.1 Informations sur les parties liées

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2019	2018 retraité	2019	2018 retraité	31/12/2019	31/12/2018 retraité	31/12/2019	31/12/2018 retraité
Parties liées en amont	6	6						
Activités conjointes	72	131	208	289	304	265	344	301
Coentreprises et entités associées	77	35	158	151	178	243	70	69
Autres parties liées	41	34	124	124	79	63	42	42
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>	<b>206</b>	<b>490</b>	<b>564</b>	<b>561</b>	<b>571</b>	<b>456</b>	<b>412</b>
Échéances								
• Moins d'un an					495	518	453	408
• Un à cinq ans					39	27	3	4
• Plus de cinq ans					27	26		
dont dépréciation pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					65	72		

Identité des parties liées :

- parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- activités conjointes : principalement des sociétés en participation de travaux ;
- coentreprises et entités associées : notamment les transactions avec des sociétés concessionnaires, des sociétés de carrières et Alstom ;
- autres parties liées : essentiellement les transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le Groupe.

### 21.2 Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction présents au 31 décembre 2019

**Rémunérations directes** : elles s'élèvent, au titre de 2019, pour les principaux dirigeants (membres du comité de direction générale du Groupe) à 18 483 967 euros dont 7 452 702 euros de rémunération de base, 11 031 265 euros de rémunération variable liée aux performances réalisées en 2019 y compris la charge provisionnée au titre du dispositif de rémunération long terme. Les rémunérations de l'exercice au titre de leurs mandats chez Bouygues SA et dans ses filiales s'élèvent à 327 646 euros.

Par ailleurs, les rémunérations allouées aux administrateurs non dirigeants du Groupe au titre de leurs mandats chez Bouygues SA et dans ses filiales s'élèvent à 606 998 euros.

**Avantages à court terme** : néant.

**Avantages postérieurs à l'emploi** : les membres du comité de direction générale du Groupe bénéficient d'un régime de retraite additive de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Cette retraite additionnelle annuelle est plafonnée à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. La contribution versée en 2019 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurance s'est élevée à 3 309 263 euros.

**Avantages à long terme** : néant.

**Indemnités de fin de contrat** : la provision correspondant aux indemnités de fin de carrière a été augmentée de 2 261 507 euros pour les membres du comité de direction générale du Groupe.

**Plan de stock-options** : le nombre de titres attribués le 31 mai 2019 (stock-options) aux membres du comité de direction générale du Groupe est de 320 000 au prix d'exercice de 32,591 euros. La date minimale d'exercice est le 1<sup>er</sup> juin 2021. La charge comptabilisée en 2019 ressort à 127 783 euros.

## NOTE 22 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ET VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

### 22.1 Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou cédées

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2019
Trésorerie des sociétés acquises ou cédées	11		7	(13)	(11)	(2)	(8)
Goodwill	(80)		(13)	(28)	(75)		(196)
Actifs non courants ( <i>hors goodwill</i> )	77	(2)	(54)	(67)	(17)	980	917
Stocks	(2)	(312)	(7)	3	(1)		(319)
Clients et comptes rattachés	11	1	(8)	(12)	(7)		(15)
Actifs sur contrats clients	4		4				8
Autres créances courantes	8	(3)	(3)	(39)	(5)	1	(41)
Provisions non courantes	29	(13)	4				20
Dettes financières non courantes et courantes	1	173	5	26	4		209
Impôts non courants	(1)		2	4	(1)		4
Obligations locatives non courantes et courantes	2		13				15
Fournisseurs et comptes rattachés	(68)	9	(2)	(2)	11		(52)
Passifs sur contrats clients	12		(4)	17	1		26
Autres passifs courants	89	142	23	61	(11)	86	390
<b>PRIX D'ACQUISITION NET DE CESSIION DES ACTIVITES CONSOLIDEES</b>	<b>93</b>	<b>(5)</b>	<b>(33)</b>	<b>(50)</b>	<b>(112)</b>	<b>1 065</b>	<b>958</b>
Trésorerie des sociétés acquises ou cédées	(11)		(7)	13	11	2	8
Dettes nettes sur activités consolidées	(1)	2	(2)				(1)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET RESULTANT DE L'ACQUISITION OU SORTIE DES FILIALES</b>	<b>81</b>	<b>(3)</b>	<b>(42)</b>	<b>(37)</b>	<b>(101)</b>	<b>1 067</b>	<b>965</b>

Les acquisitions et cessions de la période se sont traduites par un encaissement net de 965 millions d'euros et concernent principalement :

- Bouygues Construction : cession de Bouygues Construction Airport Concessions Europe (« ACE ») ;
- Colas : acquisitions d'une partie des activités de Skanska Pologne, d'Alsfalcura (Amérique du Sud) ainsi que la cession de Smac (USA) ;
- TF1 : acquisitions de De Mensen et Reel One ;
- Bouygues Telecom : acquisitions de Keyyo et Nerim ;
- Bouygues SA : cession partielle de 13% de Alstom pour 1 064 millions d'euros nets de frais.

## 22.2 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

La variation du besoin en fonds de roulement tient compte des variations relatives aux provisions courantes comptabilisées au bilan.

	2019	2018 retraité
<b>ACTIF</b>		
Stocks/Programmes/Droits de diffusion	117	(232)
Avances et acomptes versés sur commandes	65	(58)
Clients et comptes rattachés	(79)	(314)
Actifs sur contrats clients	(149)	(47)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	34	259
<b>Sous-total</b>	<b>(12)</b>	<b>(392)</b>
<b>PASSIF</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	(52)	(161)
Passifs sur contrats clients	(109)	691
Provisions courantes	161	21
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	(211)	(558)
<b>Sous-total</b>	<b>(211)</b>	<b>(7)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité <sup>a</sup></b>	<b>(223)</b>	<b>(399)</b>

(a) Actif/Passif : diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

## NOTE 23 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et de ses sociétés consolidées et qui figurent au compte de résultat consolidé de l'exercice 2019 (en milliers d'euros).

	2019				2018 retraité			
	Réseau Mazars		Réseau EY		Réseau Mazars		Réseau EY	
	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%
<b>A - Audit</b>	<b>(9 008)</b>	<b>96%</b>	<b>(6 459)</b>	<b>86%</b>	<b>(8 525)</b>	<b>96%</b>	<b>(5 876)</b>	<b>87%</b>
• Bouygues SA	(243)		(243)		(252)		(252)	
• Filiales intégrées	(8 765)		(6 216)		(8 273)		(5 624)	
<b>B - Services Autres que la Certification des Comptes</b>	<b>(392)</b>	<b>4%</b>	<b>(1 066)</b>	<b>14%</b>	<b>(315)</b>	<b>4%</b>	<b>(872)</b>	<b>13%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(9 400)</b>	<b>100%</b>	<b>(7 525)</b>	<b>100%</b>	<b>(8 840)</b>	<b>100%</b>	<b>(6 748)</b>	<b>100%</b>

Les services autres que la certification des comptes présentés ci-dessus sont principalement constitués d'attestations ou de missions de procédures convenues portant sur les données financières, de diligences dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière ou d'acquisitions.

Le montant total des honoraires d'audit versés aux commissaires aux comptes n'appartenant pas au réseau de l'un de ceux certifiant les comptes de Bouygues SA et de ses filiales consolidées, s'élève à 4 094 milliers d'euros au titre de l'exercice 2019 (principalement PwC chez Colas).

## NOTE 24 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX"

Cette note présente les effets de l'application de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23 sur les états financiers du Groupe, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

La norme IFRS 16 est appliquée par le Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif. Elle vient supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre les "contrats de location simple" et les "contrats de location-financement". Les preneurs doivent comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités précédemment prévues pour les contrats de location-financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas retraiter les contrats de location dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à cinq mille euros et ceux dont la durée raisonnablement certaine est inférieure à douze mois. Ces contrats de location sont comptabilisés en résultat au rythme des paiements. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat séparément, en distinguant les composantes locatives des composantes non locatives (prestations de services).

L'option d'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles n'a pas été retenue par le Groupe.

Les impacts sur le bilan au 31 décembre 2017 (retraité d'IFRS 15 et d'IFRS 9) ainsi que sur les états financiers au 31 décembre 2018 sont présentés ci-après, et concernent principalement la constatation d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative notamment au titre des baux immobiliers, des sites radios et des fibres optiques. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain. Elle est en général de neuf ans concernant les contrats portant sur des biens immobiliers en France. En l'absence de coûts directs initiaux significatifs, le droit d'utilisation correspond à la valeur actualisée des loyers. Ce droit est amorti et fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice révélant une possible perte.

Les montants des actifs et des dettes de location-financement précédemment classés en immobilisations corporelles et en dettes financières ont été reclassés respectivement en droits d'utilisation des actifs loués et en obligations locatives. Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et obligations locatives, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, comme c'était le cas antérieurement pour les locations-financement.

La norme IFRS 16 se traduit par une réduction des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2017 de 82 millions d'euros nets d'impôts différés, en hausse de 8 millions d'euros par rapport à la première estimation publiée dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018. L'application par Alstom à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 de la méthode rétrospective simplifiée d'IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres du Groupe.

L'application de la norme IFRS 16 ne modifie pas les conclusions des tests de dépréciation des *goodwill* pratiqués au 31 décembre 2018.

Les dispositions de l'interprétation IFRIC 23 sont appliquées par le Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de manière rétrospective, sans ajustement des comparatifs lors de la première application. Son application n'a aucun impact sur les capitaux propres du Groupe et entraîne le reclassement en dettes fiscales des provisions pour risque portant sur l'impôt sur les sociétés. L'impact de l'interprétation est présenté ci-après sur le bilan au 31 décembre 2018.

## États financiers au 31 décembre 2017 retraités de la norme IFRS 16

### Bilan

Actif	31/12/2017 publié <sup>a</sup>	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total impacts IFRS 16	31/12/2017 retraité
Immobilisations corporelles	6 658			(19)		(66) <sup>b</sup>		(85)	6 573
Droits d'utilisation des actifs loués		194	46	241	103	855	1	1 440	1 440
Immobilisations incorporelles	2 132								2 132
Goodwill	5 385								5 385
Coentreprises et entités associées	2 502								2 502
Autres actifs financiers non courants	568								568
Impôts différés actifs et créances fiscales non courants	323	4	1	5				10	333
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>17 568</b>	<b>198</b>	<b>47</b>	<b>227</b>	<b>103</b>	<b>789</b>	<b>1</b>	<b>1 365</b>	<b>18 933</b>
Stocks	2 822								2 822
Avances et acomptes versés sur commandes	432								432
Clients et comptes rattachés	6 130								6 130
Actifs sur contrats clients	1 570								1 570
Actifs d'impôt courants	331								331
Autres créances courantes	2 562	20						20	2 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 820								4 820
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	15								15
Autres actifs financiers courants	15								15
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>18 697</b>	<b>20</b>						<b>20</b>	<b>18 717</b>
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	38								38
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>36 303</b>	<b>218</b>	<b>47</b>	<b>227</b>	<b>103</b>	<b>789</b>	<b>1</b>	<b>1 385</b>	<b>37 688</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>31/12/2017 publié <sup>a</sup></b>	<b>Bouygues Construction</b>	<b>Bouygues Immobilier</b>	<b>Colas</b>	<b>TF1</b>	<b>Bouygues Telecom</b>	<b>Bouygues SA et autres</b>	<b>Total impacts IFRS 16</b>	<b>31/12/2017 retraité</b>
Capital social	366								366
Primes et réserves	7 678	(13)	(3)	(23)	(1)	(36)		(76)	7 602
Réserve de conversion	(88)								(88)
Actions propres détenues									
Résultat net part du groupe	1 082								1 082
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>9 038</b>	<b>(13)</b>	<b>(3)</b>	<b>(23)</b>	<b>(1)</b>	<b>(36)</b>		<b>(76)</b>	<b>8 962</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 378				(2)	(4)		(6)	1 372
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 416</b>	<b>(13)</b>	<b>(3)</b>	<b>(23)</b>	<b>(3)</b>	<b>(40)</b>		<b>(82)</b>	<b>10 334</b>
Dettes financières non courantes	5 791			(9)				(9)	5 782
Obligations locatives non courantes		176	40	202	93	714		1 225	1 225
Provisions non courantes	2 058		1					1	2 059
Impôts différés passifs	279			(1)	(1)	(14)		(16)	263
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>8 128</b>	<b>176</b>	<b>41</b>	<b>192</b>	<b>92</b>	<b>700</b>		<b>1 201</b>	<b>9 329</b>
Dettes financières courantes	736			(5)		(1)		(6)	730
Obligations locatives courantes		65	9	63	14	130	1	282	282
Passifs d'impôt courants	115								115
Fournisseurs et comptes rattachés	7 489	1						1	7 490
Passifs sur contrats clients	3 184								3 184
Provisions courantes	885								885
Autres passifs courants	5 101	(11)						(11)	5 090
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	209								209
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	16								16
Autres passifs financiers courants	24								24
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>17 759</b>	<b>55</b>	<b>9</b>	<b>58</b>	<b>14</b>	<b>129</b>	<b>1</b>	<b>266</b>	<b>18 025</b>
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente									
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>36 303</b>	<b>218</b>	<b>47</b>	<b>227</b>	<b>103</b>	<b>789</b>	<b>1</b>	<b>1 385</b>	<b>37 688</b>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/</b>									
<b>EXCÉDENT FINANCIER NET (+) <sup>c</sup></b>	<b>(1 917)</b>			<b>14</b>		<b>1</b>		<b>15</b>	<b>(1 902)</b>

(a) Le bilan au 31 décembre 2017 a été retraité des effets de l'application des normes IFRS 9 et IFRS 15.

(b) dont reclassement de 65 millions d'euros de coûts de démantèlement

(c) L'endettement/excédent financier net est défini en note 2.15.2 de l'annexe. Il n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

## États financiers au 31 décembre 2018 retraités de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23

### Bilan

Actif	31/12/2018 publié	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total impacts IFRS 16	Impacts IFRIC 23	31/12/2018 retraité
Immobilisations corporelles	7 432			(50)		(55) <sup>a</sup>		(105)		7 327
Droits d'utilisation des actifs loués		249	40	370	98	799	2	1 558		1 558
Immobilisations incorporelles	2 198									2 198
Goodwill	6 301									6 301
Coentreprises et entités associées	2 633									2 633
Autres actifs financiers non courants	536									536
Impôts différés actifs et créances fiscales non courants	317	3	1	5				9		326
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>19 417</b>	<b>252</b>	<b>41</b>	<b>325</b>	<b>98</b>	<b>744</b>	<b>2</b>	<b>1 462</b>		<b>20 879</b>
Stocks	3 154									3 154
Avances et acomptes versés sur commandes	483									483
Clients et comptes rattachés	6 145									6 145
Actifs sur contrats clients	2 270									2 270
Actifs d'impôt courants	260									260
Autres créances courantes	2 684	23						23		2 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 928									2 928
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	11									11
Autres actifs financiers courants	10									10
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>17 945</b>	<b>23</b>						<b>23</b>		<b>17 968</b>
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	332			8				8		340
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>37 694</b>	<b>275</b>	<b>41</b>	<b>333</b>	<b>98</b>	<b>744</b>	<b>2</b>	<b>1 493</b>		<b>39 187</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>31/12/2018 publié</b>	<b>Bouygues Construction</b>	<b>Bouygues Immobilier</b>	<b>Colas</b>	<b>TF1</b>	<b>Bouygues Telecom</b>	<b>Bouygues SA et autres</b>	<b>Total impacts IFRS 16</b>	<b>Impacts IFRIC 23</b>	<b>31/12/2018 retraité</b>
Capital social	372									372
Primes et réserves	8 146	(13)	(3)	(23)	(1)	(36)		(76)		8 070
Réserve de conversion	(103)									(103)
Actions propres détenues										
Résultat net part du groupe	1 311		(1)	1	(1)	(3)	1	(3)		1 308
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>9 726</b>	<b>(13)</b>	<b>(4)</b>	<b>(22)</b>	<b>(2)</b>	<b>(39)</b>	<b>1</b>	<b>(79)</b>		<b>9 647</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 391				(2)	(4)		(6)		1 385
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 117</b>	<b>(13)</b>	<b>(4)</b>	<b>(22)</b>	<b>(4)</b>	<b>(43)</b>	<b>1</b>	<b>(85)</b>		<b>11 032</b>
Dettes financières non courantes	5 080			(30)		(2)		(32)		5 048
Obligations locatives non courantes		222	35	317	85	665	2	1 326		1 326
Provisions non courantes	2 068		2					2	(28)	2 042
Impôts différés passifs	348			(2)	(2)	(15)	(1)	(20)		328
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>7 496</b>	<b>222</b>	<b>37</b>	<b>285</b>	<b>83</b>	<b>648</b>	<b>1</b>	<b>1 276</b>	<b>(28)</b>	<b>8 744</b>
Dettes financières courantes	1 253			(12)		(1)		(13)		1 240
Obligations locatives courantes		77	8	74	19	140		318		318
Passifs d'impôt courants	126								28	154
Fournisseurs et comptes rattachés	7 423									7 423
Passifs sur contrats clients	3 885									3 885
Provisions courantes	995									995
Autres passifs courants	4 790	(11)						(11)		4 779
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	238									238
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	25									25
Autres passifs financiers courants	21									21
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>18 756</b>	<b>66</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>19</b>	<b>139</b>		<b>294</b>	<b>28</b>	<b>19 078</b>
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	325			8				8		333
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>37 694</b>	<b>275</b>	<b>41</b>	<b>333</b>	<b>98</b>	<b>744</b>	<b>2</b>	<b>1 493</b>		<b>39 187</b>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/</b>										
<b>EXCÉDENT FINANCIER NET (+)<sup>b</sup></b>	<b>(3 657)</b>			<b>42</b>		<b>3</b>		<b>45</b>		<b>(3 612)</b>

(a) dont reclassement de 55 millions d'euros de coûts de démantèlement

(b) L'endettement/excédent financier net est défini en note 2.15.2 de l'annexe. Il n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

## Compte de résultat

	2018 publié	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total impacts IFRS 16	2018 retraité
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>35 555</b>								<b>35 555</b>
Autres produits de l'activité	185								185
Achats consommés	(16 715)								(16 715)
Charges de personnel	(7 975)								(7 975)
Charges externes	(7 845)	90	11	77	20	157		355	(7 490)
Impôts et taxes	(687)								(687)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 703)								(1 703)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(87)	(9)	(68)	(17)	(134)	1	(314)	(314)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(417)								(417)
Variations des stocks de production et de promotion immobilière	94								94
Autres produits d'exploitation	1 862	8		5				13	1 875
Autres charges d'exploitation	(843)	(1)						(1)	(844)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 511</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>53</b>	<b>1 564</b>
Autres produits opérationnels	371								371
Autres charges opérationnelles	(106)								(106)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 776</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>53</b>	<b>1 829</b>
Produits financiers	29								29
Charges financières	(245)								(245)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)</b>	<b>(216)</b>								<b>(216)</b>
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(11)	(2)	(13)	(4)	(27)		(57)	(57)
Autres produits financiers	81	1						1	82
Autres charges financières	(64)								(64)
Impôt	(427)					1		1	(426)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entités associées	303		(1)					(1)	302
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>1 453</b>		<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>1 450</b>
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente									
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 453</b>		<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>1 450</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 311</b>		<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>1 308</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	142								142
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>3,57</b>								<b>3,56</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>3,55</b>								<b>3,54</b>
<b>EBITDA après Loyer <sup>a</sup></b>	<b>3 144</b>	<b>(1)</b>		<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>(4)</b>	<b>3 140</b>

(a) L'EBITDA après Loyer est défini en note 2.15.1 de l'annexe. Il intègre la totalité des charges de loyers.

## État des flux de trésorerie

	2018 publié	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total impacts IFRS 16	2018 retraité
<b>I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>									
<b>A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>									
Résultat net des activités poursuivies	1 453		(1)	1	(1)	(3)	1	(3)	1 450
Retraitements :									
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	(186)		1					1	(185)
Dividendes des sociétés non consolidées	(32)								(32)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et aux provisions non courantes	1 762								1 762
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		92	9	68	17	134	(1)	319	319
Plus et moins values de cessions d'actifs	(420)	(2)						(2)	(422)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines	427					(1)		(1)	426
Impôts décaissés	(520)								(520)
Charges calculées diverses	(89)								(89)
<b>CAF après coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés</b>	<b>2 395</b>	<b>90</b>	<b>9</b>	<b>69</b>	<b>16</b>	<b>130</b>		<b>314</b>	<b>2 709</b>
Reclassement du coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives	216	11	2	13	4	27		57	273
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciation et provisions courantes	(395)	(4)						(4)	(399)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>2 216</b>	<b>97</b>	<b>11</b>	<b>82</b>	<b>20</b>	<b>157</b>		<b>367</b>	<b>2 583</b>
<b>B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>									
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 178)								(2 178)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	605								605
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(165)								(165)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(31)								(31)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	65								65
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés	15								15
Prix d'acquisition des activités consolidées	(1 568)								(1 568)
Prix de cession des activités consolidées	113								113
Dettes nettes sur activités consolidées	(1)								(1)
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	(11)								(11)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées	72								72
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(3 084)</b>								<b>(3 084)</b>
<b>C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>									
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(22)								(22)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(620)								(620)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle	(92)								(92)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	(161)								(161)
Remboursement des obligations locatives		(86)	(9)	(69)	(16)	(130)		(310)	(310)
Coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives	(216)	(11)	(2)	(13)	(4)	(27)		(57)	(273)
Autres flux liés aux opérations de financement	3								3
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(1 108)</b>	<b>(97)</b>	<b>(11)</b>	<b>(82)</b>	<b>(20)</b>	<b>(157)</b>		<b>(367)</b>	<b>(1 475)</b>
<b>D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES</b>	<b>54</b>								<b>54</b>
<b>VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)</b>	<b>(1 922)</b>								<b>(1 922)</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE</b>	<b>4 611</b>								<b>4 611</b>
Flux nets	(1 922)								(1 922)
Flux non monétaires									
Activité détenue en vue de la vente	1								1
<b>TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>2 690</b>								<b>2 690</b>
<b>II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU DETENUES EN VUE DE LA VENTE</b>									
<b>TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE</b>	<b>9</b>								<b>9</b>
Flux nets	(10)								(10)
<b>TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>1</b>								<b>1</b>
<b>TOTAL CASH-FLOW LIBRE après BFR<sup>a</sup></b>	<b>427</b>								<b>427</b>

(a) Le Cash-flow libre après variation du besoin en fonds de roulement est défini en note 2.15.3 de l'annexe.

## NOTE 25 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Sociétés	Ville/Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect <sup>a</sup>	
		2019	2018	2019	2018
<b>FRANCE</b>					
<b>Sociétés contrôlées</b>					
<b>BTP</b>					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
BYTP Régions France SA	Labège	99,97	99,97		
Brézillon SA	Margny-Les-Compiègne	99,32	99,32		
Challenger SNC	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DTP SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	Mérignac	99,97	99,97		
Bouygues Energies & Services SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM France	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Sud-Est	Colombier-Saugnieu	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Grand Ouest	Nantes	99,97	99,97		
Bouygues Construction Central Europe (ex-Kohler Investment)	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Nord-Est	Villeneuve d'Ascq	99,97	99,97		
Linkcity IDF (ex-Sodéarif SA)	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,96	99,96		
Bouygues Bâtiment IDF PPP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Linkcity Sud-Est (ex-Cirmad Grand Sud)	Colombier-Saugnieu	99,97	99,97		
<b>Immobilier</b>					
Bouygues Immobilier SAS	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SCCV Lavoisier	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SLC SA	Lyon	100,00	100,00		
Urbis Réalisations SA	Toulouse	100,00	100,00		
<b>Routes</b>					
Colas SA et ses filiales régionales	Paris	96,66	96,65		
Aximum	Magny-les-Hameaux	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Rail et ses filiales	Courbevoie	96,66	96,65	100,00	100,00
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	96,66	96,65	100,00	100,00
Smac et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	Cession	96,65	Cession	100,00
Spac et ses filiales	Nanterre	96,66	96,65	100,00	100,00
<b>Médias</b>					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80		
Aufeminin et ses filiales	Paris	43,73	43,80	100,00	100,00
Dujardin et ses filiales	Cestas	43,73	43,80	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
TF1 Séries Films (ex-HD1)	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
Newen Studios et ses filiales	Paris	43,73 <sup>b</sup>	43,80	100,00	100,00
TFX (ex-NT1)	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
Télé Monte Carlo	Monaco	43,73	43,80	100,00	100,00
Téléshopping	Boulogne-Billancourt	Cession	43,80	Cession	100,00
TF1 Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
TF1 Entertainment	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt	43,73	43,80	100,00	100,00
<b>Télécoms</b>					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Paris	90,53	90,53		
<b>Filiales diverses</b>					
Bouygues Relais SNC	Paris	100,00	100,00		
GIE 32 Hoche	Paris	90,00	90,00		

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

(b) intègre l'entrée de De Mensen et de Reel One

Sociétés	Ville/Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect <sup>a</sup>	
		2019	2018	2019	2018
<b>Activités conjointes</b>					
<b>BTP</b>					
Evesa	Paris	47,49 <sup>b</sup>	47,49		48,00
Oc'via Construction	Nîmes	73,16 <sup>c</sup>	73,16		74,00
<b>Coentreprises et entités associées</b>					
<b>BTP</b>					
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis	33,32	33,32		
Axione	Malakoff	50,98	50,98		
<b>Immobilier</b>					
SAS NDH	Issy-les-Moulineaux	50,00	50,00		
<b>Entités associées</b>					
Alstom	Saint-Ouen	14,67	27,79		
<b>INTERNATIONAL</b>					
<b>Sociétés contrôlées</b>					
<b>BTP</b>					
Americaribe Inc.	Miami/États-Unis	99,97	99,97		
AW Edwards Pty et ses filiales	NSW Northbride/Australie	99,97	99,97		
Bouygues Construction Australia Pty	Sydney/Australie	99,97	99,97		
Bouygues Development Ltd	Londres/Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bouygues Thai Ltd	Nonthaburi/Thaïlande	48,99	48,99		
Bouygues UK Ltd	Londres/Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bouygues E&S Intec AG (Alpiq Engineering Services)	Zurich/Suisse	99,97	99,97		
Kraftanlagen München GmbH (Alpiq Engineering Services)	Munich/Allemagne	99,97	99,97		
Bymaroc	Casablanca/Maroc	99,96	99,96		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong/Chine	99,97	99,97		
BYME Engineering (Hong-Kong)	Hong-Kong/Chine	89,97	89,97		
DTP Singapore Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
Bouygues E&S Contracting UK	East Kilbride/Écosse	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM UK	Londres/Royaume-Uni	99,97	99,97		
Karmar SA	Varsovie/Pologne	99,97	99,97		
Bouygues E&S Schweiz AG (ex-Mibag Property FM)	Zurich/Suisse	99,97	99,97		
Losinger Marazzi AG	Berne/Suisse	99,97	99,97		
Losinger Holding AG	Lucerne/Suisse	99,97	99,97		
Plan Group Inc. et ses filiales	Vaughan/Canada	99,97	99,97		
VCES Holding SRO et ses filiales	Prague/République tchèque	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Berne/Suisse	99,97	99,97		
<b>Immobilier</b>					
Bouygues Immobilier Polska Sarl	Varsovie/Pologne	100,00	100,00		
<b>Routes</b>					
Colas Australia	Sydney/Australie	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles/Belgique	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Canada Inc. et ses filiales	Toronto Ontario/Canada	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Cz	Prague/République tchèque	95,79	95,78	99,10	99,10
Colas Danmark A/S	Glostrup/Danemark	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest/Hongrie	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey/États-Unis	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant Crawley/Royaume-Uni	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca/Maroc	96,66	96,65	100,00	100,00
Colas Suisse Holding SA et ses filiales	Lausanne/Suisse	95,91	95,90	99,22	99,22
ISK	Kosice/Slovaquie	96,66	96,65	100,00	100,00
<b>Filiales diverses</b>					
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève/Suisse	99,99	99,99		
<b>Coentreprises et entités associées</b>					
<b>BTP</b>					
Bina Fincom	Zagreb/Croatie	50,68	50,68		
Hermes Airports Ltd	Nicosia/Chypre	Cession	21,99		
<b>Routes</b>					
Gamma Materials	Beau Bassin/Île Maurice	48,33	48,33	50,00	50,00
Tipco Asphalt	Bangkok/Thaïlande	30,06	30,15	31,10	31,20

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

(b) 32,99 % Bouygues Construction, 14,50 % Colas

(c) 49,00 % Bouygues Construction, 24,16 % Colas Rail

Une liste exhaustive du périmètre est disponible auprès de Karine Adam Gruson, Directrice des Relations Investisseurs Groupe.